

Rapport d'Activité 2024



MAISON DES
ADOLESCENTS
de la Manche



soutien
accompagnement

accueil
écoute

prévention
ressource

Maison des Adolescents
de la Manche

SOMMAIRE

1. Présentation de la Maison des Adolescents de la Manche : Mado	P. 5
1.1. Les missions de la Maison des Adolescents de la Manche	P. 5
1.1.1. Une base interministérielle des MDA inscrite dans une circulaire depuis 2016	P. 5
1.1.2. Les points clés du cahier des charges national, socle fondateur de toutes MDA en France	P. 5
1.1.3. La Mado est également PAEJ Manche	P. 6
1.2. Le portage politique de la Maison des Adolescents de la Manche et son évolution en 2024	P. 7
1.3. L'organisation de la Maison des Adolescents de la Manche	P. 8
1.4. Les principaux financeurs de la Maison des Adolescents de la Manche	P. 10
1.5. Un réseau de Partenaires	P. 11
1.6. Maintenir une communication active et dynamique auprès des professionnels et du grand public	P. 11
1.7. Une base de donnée pour le suivi et l'évaluation pertinente de notre activité	P. 13
1.8. Une année de contrôle par auto-saisine de la Cour des Comptes pour le réseau des MDA	P. 13
2. La Mado : Espace d'accueil et d'écoute pour les ados, leur entourage et les professionnels	P. 14
2.1. L'adolescence : La spécificité de la Mado et le cadre clinique adapté	P. 14
2.1.1. Une prise en compte indispensable de la spécificité clinique à l'adolescence	P. 14
2.1.2. L'adolescence	P. 14
2.1.3. Un accueil non médicalisé / non sanitaire ...	P. 15
2.1.4. ... mais un accueil spécialisé	P. 15
2.1.5. Penser l'accueil, penser le lieu	P. 15
2.1.6. L'évaluation clinique	P. 16
2.1.7. Le travail de réseau	P. 16
2.2. Place de la Mado dans le parcours de santé des jeunes. Quel impact sur la santé des jeunes et des parents de la Manche	P. 18
2.2.1. La Mado : Actrice de la Santé Mentale	P. 18
2.2.2. La clinique à la Mado	P. 19
2.3. Bilan de l'activité d'accueil et d'écoute	P. 20
2.3.1. Notre implantation dans la Manche : 15 lieux d'accueil	P. 20
2.3.2. Optimisation de l'amplitude de l'accueil	P. 20
2.3.3. L'activité d'accueil et d'écoute en 2024 : Les chiffres	P. 21
3. La Mado : Acteur de prévention au sein des territoires	P. 32
3.1. La prévention du harcèlement à l'adolescence	P. 32
3.2. La prévention de santé globale à l'adolescence	P. 33
3.3. Etre parents d'adolescents	P. 35
3.4. Des vidéos « C'est normal ? Non ! » pour comprendre et agir sur la prévention de la violence	P. 36
4. La Mado : Espace Ressource	P. 39
4.1. Le travail de réseau auprès des professionnels sur l'adolescence	P. 39
4.2. Différents groupes de travail et commissions : vers une dynamique de conventionnement	P. 39
4.2.1. Mobilisation dans le cadre du PTSM Manche : Projet Territorial de la Santé Mentale	P. 40
4.2.2. Le SSE : Service Santé des Etudiants	P. 41
4.2.3. Engagement dans le cadre de l'AFPA : le Village des solutions	P. 41
4.2.4. Projet Parcours insertion des jeunes avec le Conseil Départemental de la Manche	P. 41
4.3. L'Espace Ressource Adolescence à travers des actions	P. 42
4.3.1. Formation : Prévention du harcèlement à l'adolescence	P. 42
4.3.2. Autres actions de Formation / Sensibilisation	P. 43
4.3.3. Offre d'action de groupe auprès des professionnels/bénévoles : Regards croisés	P. 43
4.3.4. Une expérimentation en lien avec le module Jeune de la formation PSSM	P. 44
4.4. A l'échelle régionale et nationale	P. 46
4.4.1. Un travail collectif entre les Maisons des Ados de Normandie	P. 46
4.4.2. Une implication nationale au sein de l'ANMDA	P. 46
4.4.3. Une implication nationale au sein de l'ANPAEJ	P. 46
Glossaire	P. 48

1. Présentation de la Maison des Adolescents de la Manche : Mado

La Maison des Adolescents de la Manche, dite « Mado », s'inscrit dans le cahier des charges national des Maisons des Adolescents, depuis son ouverture en 2012. Ce dernier a été revu et renforcé fin 2016 par une circulaire du Premier Ministre et en 2024 a été annoncé sa révision pour 2025.

La Mado est également Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ), et s'inscrit dans le cahier des charges national PAEJ, mis à jour en 2024.

La Mado est un lieu d'accueil-écoute, de prévention et ressource pour les adolescents, leur entourage et les professionnels. Avec un positionnement délibérément neutre, la Mado propose un espace libre d'accès, confidentiel et gratuit, anonyme si la personne le demande. Notre place en première ligne, assure ainsi une écoute par des professionnels de l'adolescence et de la parentalité d'adolescents, une évaluation de la situation, pour la majorité des situations un apaisement, un soutien, et si nécessaire, une orientation vers un organisme tiers peut être proposée et accompagnée.

Notre positionnement permet ainsi un repérage précoce de situations qui peuvent être critiques, alors nous proposons un parcours de soin pour l'usager avec des partenaires pour éviter toute rupture qui serait néfaste.

Les missions de prévention et d'espace ressource sont aussi déclinées à travers des actions de groupes, de participation à des instances départementales et locales, sur le territoire de la Manche.

1.1. Les missions de la Maison des Adolescents de la Manche

La Maison des Adolescents de la Manche respecte les 2 cahiers des charges nationaux des MDA et des PAEJ. En 2024, la refonte avec la CNAF de ce dernier a permis d'identifier que nos missions sont à 70% communes aux 2 cahiers des charges, 29% uniquement MDA et 1% uniquement PAEJ.

1.1.1. Une base interministérielle des MDA inscrite dans une circulaire depuis 2016

Le 28 novembre 2016, le Premier Ministre a signé la circulaire portant sur l'actualisation du cahier des charges des Maisons des Adolescents et le lendemain, le Professeur Marie-Rose MORO et l'Inspecteur d'académie Jean-Louis BRISON remettaient au Président de la République le rapport intitulé "Bien-être et santé des jeunes", en présence des 4 ministres concernés : Mme la Ministre de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ; Mme la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé ; Mme la Ministre des Familles, de l'Enfance et des droits des femmes et M. le Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Cette remise s'est faite également en présence des Recteurs d'Académies, des Directeurs Généraux d'Agences Régionales de Santé et des administrateurs de l'ANMDA, réunis ensemble à l'Elysée.

Le Président de la République a conclu par un discours sur cette nécessité d'améliorer le bien-être des jeunes et a insisté sur le rôle des Maisons des Adolescents dans cet enjeu majeur, pour « *ne laisser aucune souffrance de côté, ne laisser aucune expression de mal-être qui ne soit apaisée, ne pas laisser de dérive s'installer, ne pas fermer les yeux.* »... « *Les Maisons des Adolescents s'imposent comme plateformes d'accueil et d'orientation des jeunes, centres de ressources pour les adultes, lieux de prévention et de coordination des réseaux de professionnels. C'est l'enjeu du nouveau cahier des charges qui vient d'être publié. Nous devons leur donner les financements en rapport avec ses missions et en assurer la pérennité.* »

1.1.2. Les points clés du cahier des charges national, socle fondateur de toutes Maisons des Adolescents en France

Les objectifs généraux recherchés :

- * Affirmation de la place en termes d'accueil généraliste, d'écoute et d'évaluation.
- * Orientation si besoin en interne ou externe (dans la Manche, choix en externe).

- * Espace Ressource pour les 3 publics cibles d'origine : TOUS les jeunes, leur entourage et les professionnels.
- * Garantir la continuité et la cohérence des prises en charge et des accompagnements, en contribuant à la coordination des parcours de santé.
- * Acteur de prévention EN PREMIERE LIGNE.
- * Favoriser l'élaboration d'une culture commune sur l'adolescence, le décroisement des différents secteurs d'intervention et des pratiques coordonnées sur un territoire.

De manière opérationnelle cela se décline pour les Maisons des Adolescents :

- * S'adapter à l'adolescence et sa temporalité : accueil neutre et sans rendez-vous.
- * Organiser et fournir une expertise pluridisciplinaire sur des situations individuelles afin de définir une stratégie de prise en charge et d'accompagnement.
- * Favoriser la mise en réseau des acteurs territoriaux intervenant auprès des ados et la mise en œuvre d'une orientation vers un partenaire, en vue de la santé et du bien-être des jeunes.
- * Développer des dispositifs innovants, expérimentaux, de nature à adapter l'offre des Mado aux évolutions des problématiques de santé des ados et des territoires.

Le positionnement territorial renforcé :

Les Maisons des Adolescents s'inscrivent dans le cadre de la territorialisation de la politique de santé animée par les ARS, et Enfance/Famille des Conseils Départementaux. Elles contribuent au diagnostic et au PTSM (Projet Territorial de Santé Mentale), et sont signataires d'un CTS (Contrat Territorial de Santé).

Organisation en réseau : les Maisons des Adolescents définissent de façon partenariale, des liens et des modalités de travail en commun avec les différents acteurs auprès des jeunes :

- * Prise en charge médico-psychologique et somatique des jeunes (notamment des secteurs de pédopsychiatrie et psychiatrie).
- * De l'écoute des jeunes (avec les PAEJ).
- * De la Protection de l'enfance (ASE).
- * De la prévention de la déscolarisation.
- * Du parcours éducatif de santé (lien Education Nationale).
- * De dispositifs médico-sociaux spécialisés : consultations jeunes consommateurs, CeGIDD, ...

Les Maisons des Adolescents viennent en appui et en complémentarité des acteurs existants dans les territoires. Elles interviennent notamment dans le parcours de prise en charge des jeunes les plus en difficulté, au regard de leur expertise en matière de santé globale et plus particulièrement de santé mentale.

Enfin, dans le plan d'action en faveur du bien-être et de la santé des jeunes (novembre 2016), les Maisons des Adolescents sont citées comme « piliers du dispositif ».

1.1.3. La Mado est également PAEJ Manche



La Mado adhère également à l'Association Nationale des Points Accueil Ecoute Jeunes. Les PAEJ s'adressent « **en priorité aux adolescents et jeunes majeurs de 12 à 25 ans rencontrant des difficultés : conflits familiaux, échec scolaire, violences, délinquances, consommation de produits psychoactifs, ...** ».

Réaffirmant ainsi l'engagement de l'État dans la prévention des conduites à risques des jeunes, qu'il s'agisse de risques de désocialisation ou de risques pour la santé.

La CNAF est l'organisme national qui a en gestion le financement des PAEJ, délégué aux CAF départementales.

Missions :

Les PAEJ sont de petites structures de proximité définies autour d'une fonction d'accueil, d'écoute, de soutien, de sensibilisation, d'orientation et de médiation au contact des jeunes exposés à des situations à risque, et de leur entourage adulte.

Elles doivent permettre aux jeunes d'exprimer leur mal-être et de retrouver une capacité d'initiative et d'action. La structure PAEJ n'est pas un lieu d'intervention médicale ou sociale, elle ne propose pas de thérapie, de soin médicalisé, de prises en charge prolongées. Elle est uniquement le relais entre le jeune et les structures de droit commun.

Ainsi pour la Manche, le choix est posé comme dans de nombreux départements, de consolider la structuration existante de l'offre d'accueil de jeunes entre Maisons des Adolescents et PAEJ en une seule et unique entité.

Le GCSMS Mado est ainsi Maison des Adolescents/PAEJ, sans distinction des files actives de public, puisque la mission de base est identique : accueillir le public ado/jeunes, de 11 à 25 ans, et leur entourage, pour une écoute et un accompagnement de courte durée.

Sur notre département, une seconde structure porte cette offre sur le territoire Nord, la MEF (Maison de l'Emploi et de la Formation) de Cherbourg.

La Maison des Adolescents de la Manche a décliné ses missions à partir de ces 2 cahiers des charges, en mettant en avant les 3 éléments suivants :

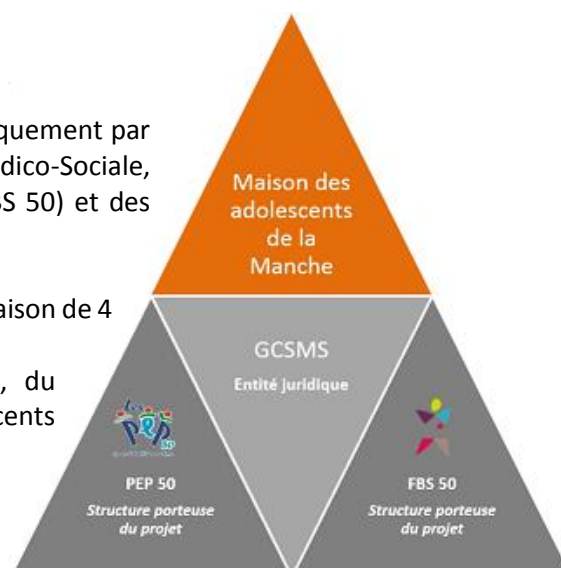
- **Un positionnement pour tout jeune, sans connotation ni stigmatisation. La Mado a traduit ceci par : « Ici on parle de tout ! ». Les choix d'espaces d'accueils sont ainsi sur des lieux où chacun peut se reconnaître : Espace Information Jeunesse, animation, Maison des Services Publics, ...**
- **Une Maison des Adolescents départementale avec une déclinaison territoriale Nord, Centre et Sud. Pour chacun des territoires, une antenne dédiée et une équipe Mado qui s'inscrit dans un réseau de partenaires, s'adapte aux réalités locales, avec une organisation et une direction communes.**
- **La Mado propose des entretiens en vue d'un apaisement, de l'évaluation des situations et de repérage précoce. Si nécessaire, des orientations sont proposées vers des structures adaptées de divers ordres : médical, social, psychiatrique, judiciaire... La Mado ne se positionne pas sur une prise en charge sanitaire en intra mais bien en externe, renforçant ainsi le partenariat et la notion de parcours de santé.**

1.2. Le portage politique de la Maison des Adolescents de la Manche et son évolution en 2024

La Maison des Adolescents de la Manche est portée juridiquement par un GCSMS, Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale, constitué de la Fondation Bon Sauveur de la Manche (FBS 50) et des Pupilles de l'Enseignement Public de la Manche (PEP 50).

Huit administrateurs constituent l'Assemblée Générale, à raison de 4 par organisme porteur.

Celle-ci traite du financement, des statuts du GCSMS, du fonctionnement et des activités de la Maison des Adolescents de la Manche. Elle s'est réunie 5 fois en 2024.



Le mandat d'administrateur est sous l'égide de la Fondation Bon Sauveur depuis juin 2023, par Madame Bénédicte LUCEREAU, succédant à Monsieur Joël JANSSEN des PEP50.

Constitution fin 2024 :

Structures Porteuses	Statut	Nom / Prénom des Représentants
FBS50 Fondation Bon Sauveur de la Manche	Administratrice du GCSMS Titulaire	LUCEREAU Bénédicte
	Titulaire	RICHARD Sandrine
	Suppléant Intérim assuré par	Père COURTOIS Nicolas LECAPLAIN Richard
	Suppléant	HASLEY Franck
PEP50 Pupilles de l'Enseignement Public de la Manche	Titulaire	BATHIANY Agnès
	Titulaire	JANSSEN Joël
	Suppléante	GRIMBELLE Hélène
	Suppléante	MOUROCQ Séverine

Une évolution de la convention constitutive en deux temps :

L'année 2024 a été marquée par le travail de remise à jour de la Convention Constitutive du GCSMS Mado, le document initial datant de 2011. Ainsi, après validation des Conseils d'Administration de la Fondation Bon Sauveur et des PEP50, l'avenant numéro 1 a été signé le 29 novembre 2024.

L'Assemblée Générale a également conduit toute une réflexion sur l'intérêt de l'extension de la gouvernance du GCSMS Mado à un troisième acteur du département.

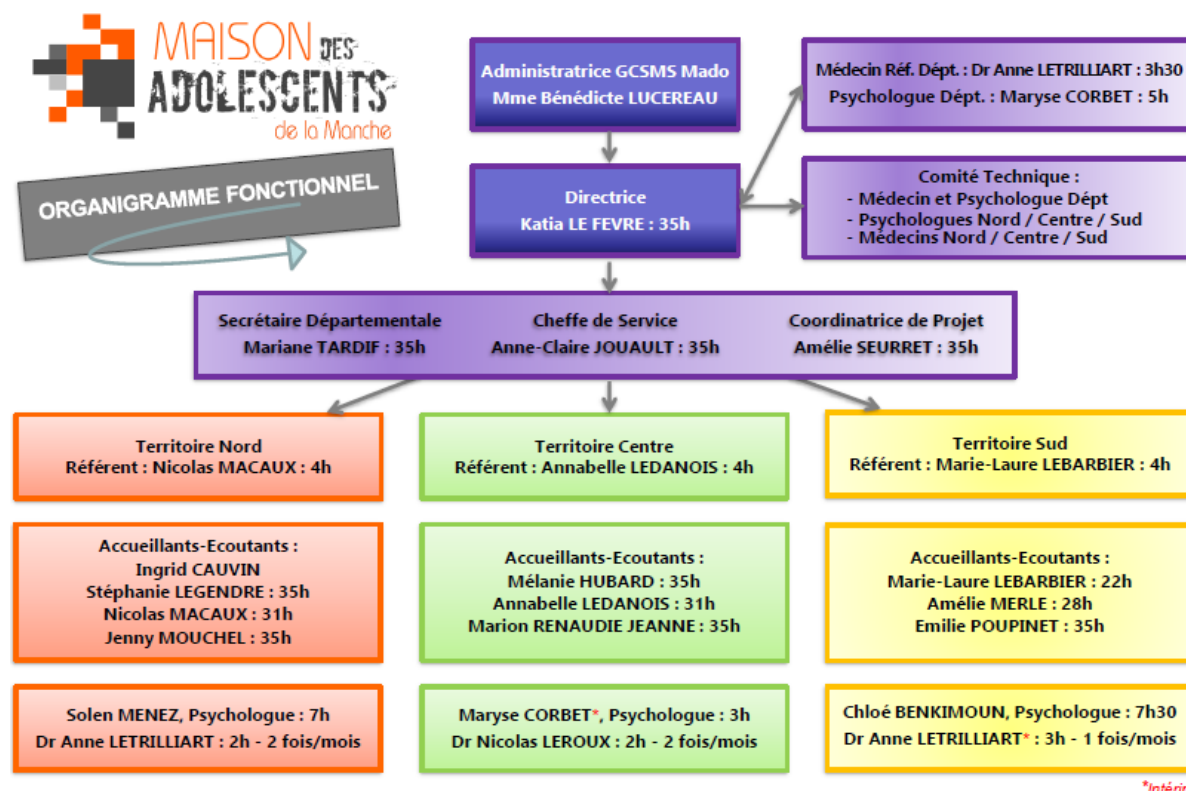
Ainsi, le Centre Hospitalier de l'Estran, de par ses missions, sa couverture, notamment sur le sud du département, et tout le travail partenarial conduit avec la Mado depuis des années, devient la structure idéale pour le triptyque de la Gouvernance.

La Direction du CH-Estran a ainsi, à travers ses instances, validé cet engagement, et les délibérations de chacun des acteurs a conduit à un deuxième avenant de la Convention Constitutive signé également le 29 novembre 2024.

La mise en œuvre opérationnelle du portage du GCSMS à 3 structures sera effective début 2025.

1.3. L'organisation de la Maison des Adolescents de la Manche

Organigramme au 31 décembre 2024



Le GCSMS a fait le choix de ne pas être employeur direct, l'équipe Mado est donc constituée de salariés mis à disposition, ou par vacation, soit par les PEP50, soit par la FBS50.

Certains professionnels interviennent sous le statut libéral par facturation de leur mission.

Ainsi en fin d'année 2024, l'équipe intervenant à la Mado était composée de 19 personnes pour 14,10 ETP.

Le choix d'équipes pluridisciplinaires a été posé dès la création de la Mado, entraînant un enrichissement dans les pratiques, avec par exemple :

- * Différentes formations initiales et qualifications des Accueillants-écouteurs : éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, infirmiers, assistants sociaux, ...
- * Différentes spécialités des médecins : psychiatre et pédopsychiatre.

Chaque semaine, les professionnels se réunissent par territoire Nord, Centre et Sud, pour 2 temps de travail communs :

- * Tous les jeudis matins, une réunion clinique en présence du psychologue référent et tous les 15 jours du médecin référent : présentation de situations, évaluation, réflexion sur un accompagnement, une orientation, apports théoriques sur l'adolescence, ...
- * Une seconde ½ journée par territoire (le jeudi après-midi pour le Sud et le vendredi matin pour le Centre et le Nord) : travail sur les projets et actions, en présence du psychologue référent.
- * La Cheffe de Service participe successivement à ces 2 réunions de territoire avec la Coordinatrice de Projet sur les réunions projets. La Directrice participe à une réunion clinique par trimestre.
- * Le Comité de Direction, dit « CoDir », composé de la Directrice, la Cheffe de Service et le Médecin Référent Départemental, se réunit toutes les 4 semaines.
- * Le Comité Technique, dit « CoTech », composé du médecin et de la psychologue référents départementaux, ainsi que des médecins et psychologues référents de territoire, se réunit toutes les 6 semaines.

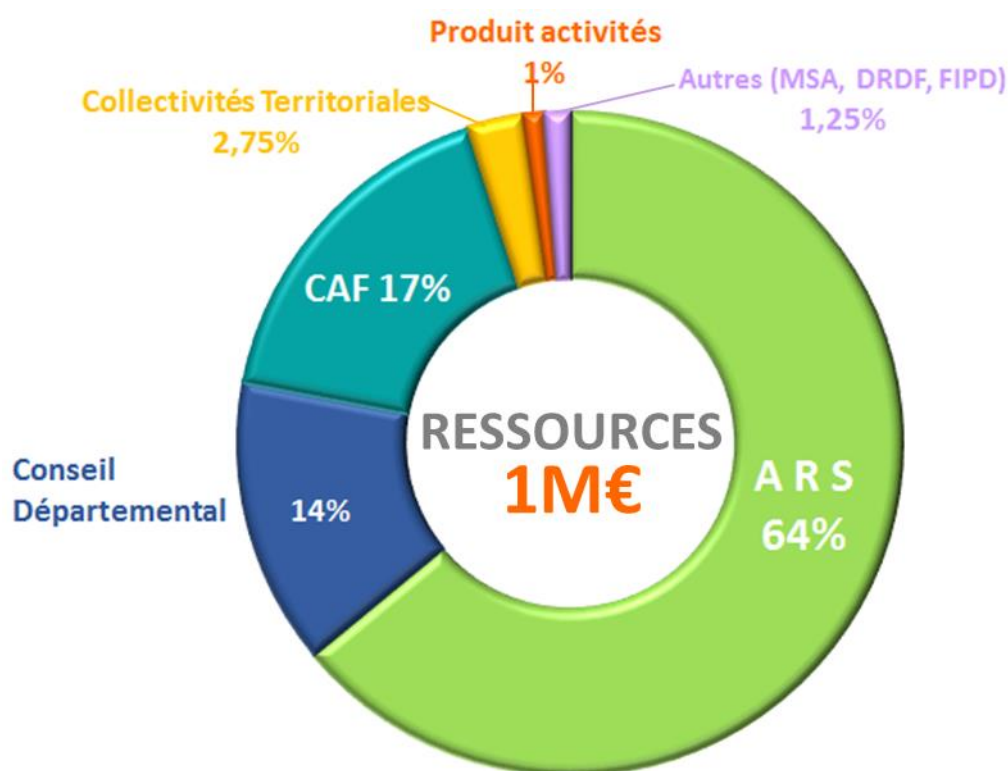
La Maison des adolescents de la Manche souligne ici l'importance de construire un savoir et une connaissance partagés afin de guider au mieux la pratique quotidienne au service des missions de l'institution : accueil, évaluation, soutien, accompagnement et ressource.

1.4. Les principaux financeurs de la Maison des Adolescents de la Manche

Comme vu précédemment, la Maison des Adolescents de la Manche est un GCSMS, structure de droit privé, qui fonctionne grâce à l'engagement de partenaires reconnaissant son action et assurant un socle de financement pour son fonctionnement. La Maison des Adolescents porte aussi des actions et des projets pour lesquels elle sollicite des subventions ou procède à de la facturation.

L'engagement des collectivités territoriales est aussi fondamental : par une mise à disposition gratuite de locaux pour accueillir le public et/ou le financement direct à la Mado, pour l'offre d'accueil par une permanence sur leur territoire.

Structuration de nos ressources :

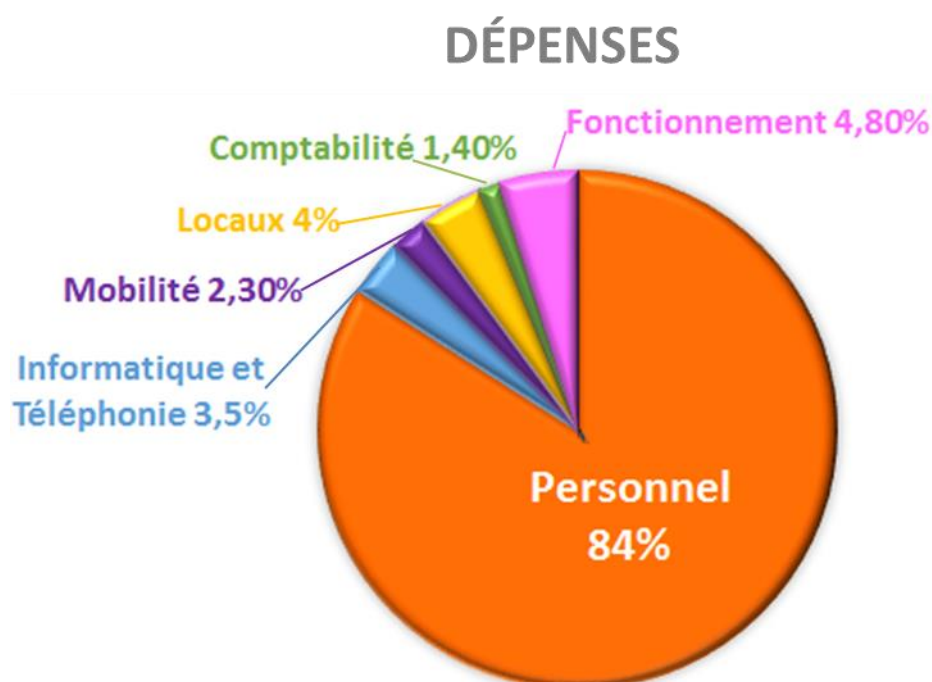


L'élément principal de cette année 2024 est notre agrément en tant que Point Accueil Ecoute Jeunes, par la CAF de la Manche. Ce changement a eu plusieurs impacts très positifs et a nécessité un très important travail administratif en interne, mené avec l'appui des techniciens de la CAF.

Cet agrément assure ainsi un financement inscrit sur plusieurs années, calculé en fonction de la masse salariale affectée à la mission PAEJ (pour rappel à 70% commune à celle du cahier des charges Maison des Adolescents et 1% uniquement PAEJ (réunions et travail PAEJ départementales, régionales et nationales)). Ce passage en prestation de service a permis une augmentation du financement de la CAF avec un fléchage PAEJ de 154 710€ annuel, ce qui assure 17% de nos ressources.

Notre financeur principal reste l'ARS, avec 5 dossiers différents, reflets de nos missions.

Répartition de nos dépenses :



Le poste de dépense majeur est la masse salariale, en total cohérence avec nos missions.

Il est à noter une part importante en lien avec notre dimension départementale, sur la mobilité et l'équipement nécessaire pour tenir cette échelle : les déplacements, les équipes ajustées en informatique et téléphone, pour un total de presque 6% du volume des dépenses.

1.5. Un Réseau de Partenaires

Le cahier des charges national inscrit les Maisons des Adolescents comme des Espaces Ressources de la problématique adolescente sur leur territoire. Il précise également que les Maisons des Adolescents garantissent le parcours de soin de l'adolescent : ceci nécessite un important travail de lien avec divers acteurs auprès des jeunes mais aussi des parents.

Ainsi, de fait, le travail de la Mado repose sur le partenariat, comme configuration organisationnelle permettant de s'adapter aux besoins du territoire et des structures. Il s'agit de décroïsonner les espaces de prise en charge et/ou de suivi des adolescents et de développer les partenariats entre le sanitaire et le social (socio-éducatif, socio-médical, socio-judiciaire...) afin de favoriser la cohérence des réponses pour les adolescents et leur entourage.

Le maillage de proximité permet de s'ajuster aux diverses demandes du territoire, en s'adaptant aux spécificités locales et en participant à la création de projets innovants concernant notamment les besoins non couverts ou émergents.

1.6. Maintenir une communication active et dynamique auprès des professionnels et du grand public

Le positionnement en première ligne de la Mado induit que l'on y vienne sur adhésion, nous ne sommes pas dans un cadre de contrainte ou d'injonction. Aussi un jeune, un parent, a besoin d'identifier notre mission afin de s'autoriser à venir à la Mado.

La mise en confiance par un tiers relais est souvent facilitateur. Nous avons choisi de diversifier nos modes et supports de communication tant vers le grand public que vers les professionnels, avec un visuel commun et une phrase clef d'identification : « Ici on parle de tout ! ».

Pour les jeunes adultes, la notion de « Point Accueil Ecoute Jeunes » semble faciliter leur venue, avec ou sans rendez-vous, alors que le terme « adolescent » est un frein pour certains ne se reconnaissant plus dans ce mot. Aussi, grâce à un important partenariat avec les services étudiants et les missions locales, nous avons fait le choix de beaucoup plus communiquer sur le terme PAEJ pour permettre aux 18/25 ans de bénéficier de nos espaces d'écoute.



En termes de communication, la Mado déploie divers supports pour se faire connaître des adolescents et des parents :

- * Un site départemental Maison des Adolescents de la Manche www.maisondesados50.fr. Il se veut complémentaire de l'existant et permet de proposer une source d'information sûre au sujet de la Mado, ses missions et où nous trouver.
- * Des outils de communications : affiches, plaquettes, plus ciblée pour les parents, et cartes pour les ados.
- * Une présence numérique : la page Facebook de la Mado. Simple et efficace, presque incontournable, Facebook est un moyen de communication permettant de toucher les jeunes, les parents et les professionnels, et de manière générale un large public. Support d'informations (présentation, horaires, lieux des accueils), elle permet également de promouvoir les actions et événements organisés par la Mado, mais aussi ceux de partenaires, de diffuser toute information en lien avec l'adolescence. Elle permet également de faire le lien avec les profils Facebook des Accueillants-écoutants assurant des permanences PDN : « Promeneurs du Net, une présence éducative sur internet ».
- * Des passages réguliers dans la presse locale, écrite et radio, sur la Mado ou des thématiques.
- * Des relais en figurant sur divers supports de structures tiers : lettre de l'UDAF, de la Fondation Bon Sauveur, sites internet de la Préfecture, du Conseil Départemental, de la CAF et de nombreuses villes et Communautés de Communes, affichage sur l'écran d'accueil de la MSA, des Bureaux Informations Jeunesse, ...
- * Une diversité de notre couverture numérique grâce à l'impulsion de nos messages de prévention avec : une chaîne YouTube et une présence sur Instagram.



1.7. Une base de donnée pour le suivi et l'évaluation pertinente de notre activité : Le logiciel PAEJSTAT

Au fur et à mesure du développement de notre activité, de notre taille et de notre implication sur le territoire, nous adaptons nos outils pour tendre à une amélioration continue.

Ceci nécessite une assiduité maintenue afin de parvenir à un équilibre entre l'énergie à mobiliser pour l'effet obtenu, en vue d'une meilleure efficience.

La Mado n'est pas un établissement sanitaire ni médico-social, mais il convient de s'inspirer des mêmes exigences en vue d'une amélioration continue et des outils mis à disposition. De même, le GCSMS Mado n'étant pas employeur direct du personnel, il n'a pas à répondre à toutes les exigences réglementaires, toutefois, la mise en œuvre de certains points facilite et améliore le travail et l'inscription de chacun dans une dynamique.

Les ressources mobilisées :

- * Les informations et droits des usagers : nos outils sont ajustés à notre activité, avec un affichage de l'information nécessaire à nos publics, procédures internes et contrôle des données. Les outils et pratiques de la Mado sont conformes aux exigences de la CNIL.
- * Outils traitement statistique : La Mado portant le dispositif PAEJ, nous avons opté pour le logiciel développé à l'échelle nationale par l'ANPAEJ.
- * Des tableaux de suivi des projets, des représentations et de l'espace ressource.
- * Une généralisation de l'outil Exchange avec un partage et une visibilité des agendas des professionnels.
- * Développement de la Visio avec l'outils Microsoft Teams.

1.8. Une année de Contrôle par auto-saisine de la Cour des Comptes pour le réseau des Maisons des adolescents

Dans le cadre de la préparation d'un rapport de la Cour Nationale des Comptes sur les politiques jeunesse, le réseau des Maisons des Adolescents a été informé en début d'année 2024, d'un contrôle par auto-saisine. Ainsi, l'Association Nationale des MDA et plusieurs structures Maison des Adolescents dont celle de la Manche ont été contrôlées. De multiples entretiens auprès de partenaires et un questionnaire des usagers à l'échelle nationale ont été menés.

Le rapport national sortira au premier trimestre 2025.

Pour la Mado, la Chambre Régionale des Comptes a mené un travail de vérification et d'analyse des missions, de l'organisation et du budget depuis notre création, avec un focus de 2019 à 2023.

Ceci a mobilisé sur plusieurs mois un important temps de travail en interne de la Mado, pour un résultat très positif et une transmission du rapport régional en décembre 2024, rendu public début d'année 2025.

2. La Mado : Espace d'accueil et d'écoute pour les adolescents, leur entourage et les professionnels

La Maison des Adolescents de la Manche est avant tout un lieu d'accueil pour les adolescents, leur entourage et les professionnels. Un espace d'accès libre, confidentiel, où l'on peut se poser sereinement, recevoir une information, avoir une écoute attentive, un soutien et bénéficier d'une orientation si besoin. L'anonymat est respecté s'il est demandé par les usagers. Pour la Mado, l'adolescence commence généralement avec l'entrée au collège pour se terminer vers 25 ans, et concerne donc les jeunes majeurs. Notre mission s'inscrit ainsi dans les cahiers des charges nationaux des Maisons des adolescents et des Points Accueil Ecoute Jeunes.

2.1. L'adolescence : La spécificité de la Mado et le cadre clinique adapté

2.1.1. Une prise en compte indispensable de la spécificité clinique à l'adolescence

L'accueil que nous proposons est basé sur le travail de fond enrichi chaque année, mobilisant l'ensemble des professionnels et piloté par les deux médecins et les trois psychologues.

Cette réflexion, en perpétuel questionnement et relecture, constitue la colonne vertébrale de la Maison des Adolescents dont le projet s'inscrit dans la réalité clinique de l'adolescent et s'organise au regard de cette approche théorique.

2.1.2. L'adolescence

L'OMS admet une définition de l'adolescence dont les limites d'âge se situent entre 10 et 19 ans.

Les Nations Unies ont internationalement défini cette période comme allant de 15 à 24 ans.

En France, depuis l'ouverture des Maisons des Adolescents, la limite d'âge pour la prise en charge des adolescents est comprise entre 11 et 25 ans, limite précisément adossée au phénomène biologique de la puberté, en englobant les jeunes majeurs.

Cette puberté s'impose à l'enfant, il lui est impossible de s'y soustraire et le contraint à cette marche en avant vers l'adolescence qu'il le veuille ou pas, qu'il le puisse ou pas.

Malgré cela, et bien que souvent considérée comme période difficile, la réalité des chiffres nous montre que l'adolescence se passe bien, voire très bien, dans 85% des cas !

C'est pourquoi, parler de « crise d'adolescence » est un abus de langage et suppose que ce temps est agité, troublé et émaillé de conflits familiaux. Or, ce mot « crise », vient juste dire que l'on passe brutalement d'un état à un autre, nous parlerons alors de « crise pubertaire » pour l'adolescent.

Gardons à l'esprit que l'adolescence n'est pas un état mais un long processus qui va durer plus de dix ans et restons prudents avant de tirer des conclusions hâtives sur cette période si singulière de nos vies.

Donald W. Winnicott l'affirmait « le remède à l'adolescence est le temps » alors prenons le temps nécessaire et ne précipitons pas non plus nos conclusions quant à un possible diagnostic en cas de souffrance psychique. Laissons ouvert le champ des possibles quant au devenir des symptômes repérés.

Il est impossible de nommer un processus avant son aboutissement à moins d'être un visionnaire imprudent ! L'adolescence est une période que l'on dit mutative car faite de grandes mutations physiques qui laissent entrevoir celles opérées psychiquement : ce qui se voit dehors, est supposé dedans !

C'est pourquoi tous ces changements doivent être abordés de façon éclairée et selon divers angles de compréhension comme la métapsychologie, la psychodynamique mais aussi les apports des neurosciences. Ces éclairages scientifiques nous invitent à faire un pas de côté pour mieux comprendre l'adolescent dans sa représentation du monde comme dans sa particularité psychique et comportementale.

Prenons par exemple les difficultés de sommeil de l'adolescent. D'un point de vue profane, il est légitime de penser que les écrans en sont la cause ou que les adolescents aiment se coucher tard et se lever...tard !

D'un point de vue scientifique, la réponse est autre : l'immaturité cérébrale de l'adolescent lui impose un retard de phase, décalant la sécrétion de mélatonine, l'hormone inductrice de l'endormissement. Si l'adolescent ne s'endort pas c'est donc qu'il ne le peut pas !

Par conséquent, l'approche clinique de l'adolescent impacté par la crise pubertaire doit être éclairée par ces différentes théories dont certaines permettront un climat familial apaisé !

2.1.3. Un accueil non médicalisé / non sanitaire ...

Dans le département de la Manche, avant 2012 et la création de la Mado, toute demande concernant les troubles d'apparition récente chez les adolescents en souffrance, âgés de moins de 16 ans, était orientée vers le pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de la Fondation Bon Sauveur de la Manche ou du Centre Hospitalier de l'Estran pour le sud du département. Âgés de plus de 16 ans, les adolescents étaient accueillis dans le pôle de psychiatrie de l'adulte (décret du 14 mars 1986).

De façon majoritaire, la prise en charge était sanitaire, psychiatrique, à défaut d'autres modalités d'accueil possibles.

Le travail mené de 2008 à 2011, porté par un collectif de professionnels de l'adolescence, a abouti à la création de la Mado pour offrir une réponse de première ligne, pour un accueil généraliste et sans enjeux, permettant un repérage précoce des troubles à l'adolescence.

Ainsi, depuis 2012, les demandes relatives aux difficultés liées à l'adolescence bénéficient d'un autre accueil, d'une autre approche et ne sont plus systématiquement médicalisées, point le plus notable.

2.1.4. ...mais un accueil spécialisé

Il faut sans cesse l'affirmer : l'accueil des adolescents est un accueil spécialisé, spécifique et exigeant.

La particularité de la Maison des Adolescents de la Manche est d'avoir un personnel non sanitaire formé à la spécificité de l'adolescence et bénéficiant d'une régulation clinique hebdomadaire. C'est une nécessité autant qu'une exigence institutionnelle.

Avant l'ouverture de la Mado, l'existence d'une seule porte d'entrée sanitaire transformait toutes les demandes de soins en prises en charge, finissant par emboliser les services de pédopsychiatrie.

Depuis l'ouverture de la Mado et cet accueil de première ligne, il est possible d'être réactif, d'évaluer toute demande en dehors du cadre psychiatrique et d'introduire d'autres dimensions cliniques pour une meilleure lecture du processus de l'adolescence.

L'accueil de première ligne à la Maison des adolescents permet de ne pas se précipiter dans un diagnostic et de prendre le temps nécessaire pour évaluer ces troubles d'apparition récente chez l'adolescent en souffrance.

2.1.5. Penser l'accueil, penser le lieu

Le réaménagement du lien à l'autre est central à l'adolescence, c'est pourquoi il nous faut penser et aménager la rencontre pour la rendre simple, facile et sécurisante.

En amont de l'accueil, il faut donc en construire les modalités, et en aval, il faut envisager un travail de régulation clinique afin de déterminer au mieux le sens de la demande.

Chez l'adolescent l'attente est souvent synonyme de tensions, c'est pourquoi la Mado organise un accueil sans délai qui peut prendre deux formes : un accueil sans rendez-vous ou un accueil avec rendez-vous dans un délai aussi bref que possible.

Dès le premier appel, un seul interlocuteur est désigné pour faciliter la prise en charge : savoir où, comment et par qui on va être reçu.

L'environnement Mado est celui d'un lieu ouvert, facile d'accès pour un accueil gratuit, confidentiel où l'autorisation parentale n'est pas obligatoire.

L'appellation « Maison » des Adolescents, ouvre également le champ des représentations symboliques et doit tenir ses promesses dans la réalité de son exercice.

Être accueilli dans une « maison », suppose en effet une représentation de cet accueil, du lieu et des accueillants dans un espace que l'on imagine chaleureux, rassurant et à disposition si besoin.

Cette permanence du lieu est indispensable et nous nous y attachons dans le choix des sites où la Maison des Adolescents ouvre des permanences sur le territoire départemental.

Le vouvoiement comme modalité d'accueil :

Le vouvoiement fait partie des modalités d'accueil, c'est un choix théorisé et pensé par l'institution, il concerne tous les adolescents, quel que soit leur âge.

Le cadre d'accueil est clairement énoncé lors de la rencontre avec l'adolescent, voulu comme un aménagement de la distance à l'autre, et le vouvoiement doit en faire partie. Il signifie que l'on est ni trop près ni trop loin et conscient de ce qu'il se joue dans cet échange.

Vouvoyer c'est aussi parler au futur adulte quand les parents s'adressent à leur ancien enfant, montrer du respect pour la personne qu'est l'adolescent et avoir une posture contenue face à un adolescent souvent submergé par de nouvelles pulsions.



2.1.6. L'évaluation clinique

Dans la mesure du temps imparti, toute nouvelle demande de prise en charge doit faire l'objet d'une évaluation clinique lors de la réunion hebdomadaire en présence du médecin et/ou du psychologue.

A l'issue de cette réunion, et seulement si cela est nécessaire, l'orientation en milieu sanitaire ou médicosocial est validée et cela ne concerne qu'une minorité de demandes (10% en 2024).

Cette réunion hebdomadaire indispensable et obligatoire est un lieu d'échanges, d'analyse et de co-construction du sens des demandes qui arrivent à la Mado.

La première rencontre avec l'Accueillant-écoutant de la Mado est primordiale car déterminante pour la suite du parcours de soins des adolescents, c'est pourquoi son cadre théorique doit rester des plus exigeant et être sans cesse actualisé et alimenté.

La formule « parcours de soins » s'entend ici au sens le plus large, dégagé du sanitaire et relatif à la définition de la santé en faveur de laquelle agit la Mado, telle que définie par l'OMS.

Lors de ce premier échange, la charge émotionnelle est souvent majeure pour les adolescents et l'Accueillant-écoutant doit pouvoir être disponible pour la saisir, la comprendre et la gérer.

L'Accueillant-écoutant est le garant du cadre pour une relation sans danger, solide et exigeante.

C'est cette garantie qu'il nous appartient de construire lors de nos temps cliniques hebdomadaires afin que la Mado puisse assurer cette place de première ligne face aux spécificités de l'adolescent.

2.1.7. Le travail de réseau

Le travail en réseau est une composante essentielle et déterminante, en amont comme en aval, des accueils réalisés à la Mado.

En effet, la Mado n'a pas vocation à réaliser des prises en charges au long cours mais bien d'effectuer un travail de repérage précoce, d'un soutien, et si besoin d'une orientation vers le réseau de partenaires.

C'est pourquoi, lorsque ces orientations ont lieu, il est important qu'elles puissent être facilitées par l'existence d'une dynamique de réseau et d'un travail partenarial.

A ce titre, il serait souhaitable que l'évaluation clinique faite auprès d'adolescents en souffrance psychique puisse constituer la première étape d'une prise en charge médicalisée sans que ce temps d'évaluation ne soit répété dans les CMPEA. La valeur de l'évaluation clinique faite lors des temps hebdomadaires doit permettre une fluidité du parcours de soins.

L'ARS soutient, à cet égard, la spécialisation de la Mado et affirme cette nécessité.

La cohérence du travail en réseau permet aux professionnels de s'enrichir mutuellement et se montre indispensable et structurante lorsque l'on prend en charge des adolescents.

A cet égard, en 2024, la Mado a construit et proposé à ses partenaires (FBS, PEP50 et CH Estran) un temps de formation pour transmettre son socle clinique et ainsi fluidifier les échanges désormais soutenus par un langage commun.

Ce projet sera reconduit et ouvert à d'autres partenaires en 2026.

N.B : Le terme « cadre clinique » ne sous-entend pas une mission d'ordre sanitaire pour la Mado mais bien des modalités de fonctionnement qui sont celles de l'exigence théorique, référence incontournable pour une évaluation clinique de la souffrance psychique à l'adolescence.

Les missions principales de la Mado sont :

- l'accueil,
- l'écoute,
- l'évaluation des demandes,
- le soutien et l'apaisement,
- le repérage précoce,
- l'orientation vers un organisme tiers si besoin.

L'orientation se fait toujours vers des partenaires externes à la Mado et répond, là encore, aux exigences d'un cadre clinique préalable, avec, si possible, un conventionnement auprès des partenaires pour « garantir la continuité et la cohérence des prises en charge et des accompagnements, en contribuant à la coordination des parcours de santé » (Cf. objectif général 7 du cahier des charges national de l'ANMDA, actualisé en novembre 2016).

Afin d'assurer une continuité de la prise en charge en totale cohérence avec les rôles et places de chacun les orientations des adolescents, famille ou professionnels, se feront vers :

- Le secteur sanitaire : CMP, CMPEA, Pédiatrie, professionnels libéraux, etc.
- Le secteur libéral.
- Le secteur médicosocial : CMPP, les territoires de solidarité (Conseil Départemental), etc.
- Le secteur éducatif et associatif.
- Les professionnels de l'Éducation Nationale.

A titre d'illustration sur le travail en réseau, le courrier du Directeur Académique à destination de l'ensemble des chefs d'établissements des collèges et lycées, auprès des inspecteurs, des CIO, des infirmiers et assistants sociaux scolaires. Ce courrier reprend la fonction d'accueil généraliste et de première ligne que propose la Mado sur toute la Manche, et nous cite comme « *un atout majeur dans la préservation des places et rôles de chacun de nos partenaires, au service de la population. Il en résulte que, lorsque l'école repère des difficultés chez certains adolescents ou certains parents, un travail de partenariat est conseillé avec la Maison des adolescents* ».

Les points forts de la MADO

- ✓ Triptyque Accueillants-écoutants/Psychologue/Médecin qui constitue une dynamique pluridisciplinaire.
- ✓ Cohérence territoriale (Antennes Nord, Centre et Sud) : chaque jeudi matin est consacré à la réunion de régulation clinique.
- ✓ Toutes les nouvelles demandes sont présentées par les Accueillants-écoutants lors de ces temps cliniques hebdomadaires.
- ✓ Au-delà de cinq entretiens, un point est fait sur la situation pour respecter le cadre de la prise en charge de la Mado : travailler l'orientation potentielle et soutenir son attente, identifier et comprendre les difficultés éventuelles.
- ✓ S'interroger et affiner notre approche des diverses situations pour renforcer nos liens auprès des partenaires.
- ✓ Toute orientation vers un organisme tiers est décidée lors des temps cliniques.

2.2. Place de la Mado dans le parcours de santé des jeunes. Quel impact sur la Santé des jeunes et des parents de la Manche ?

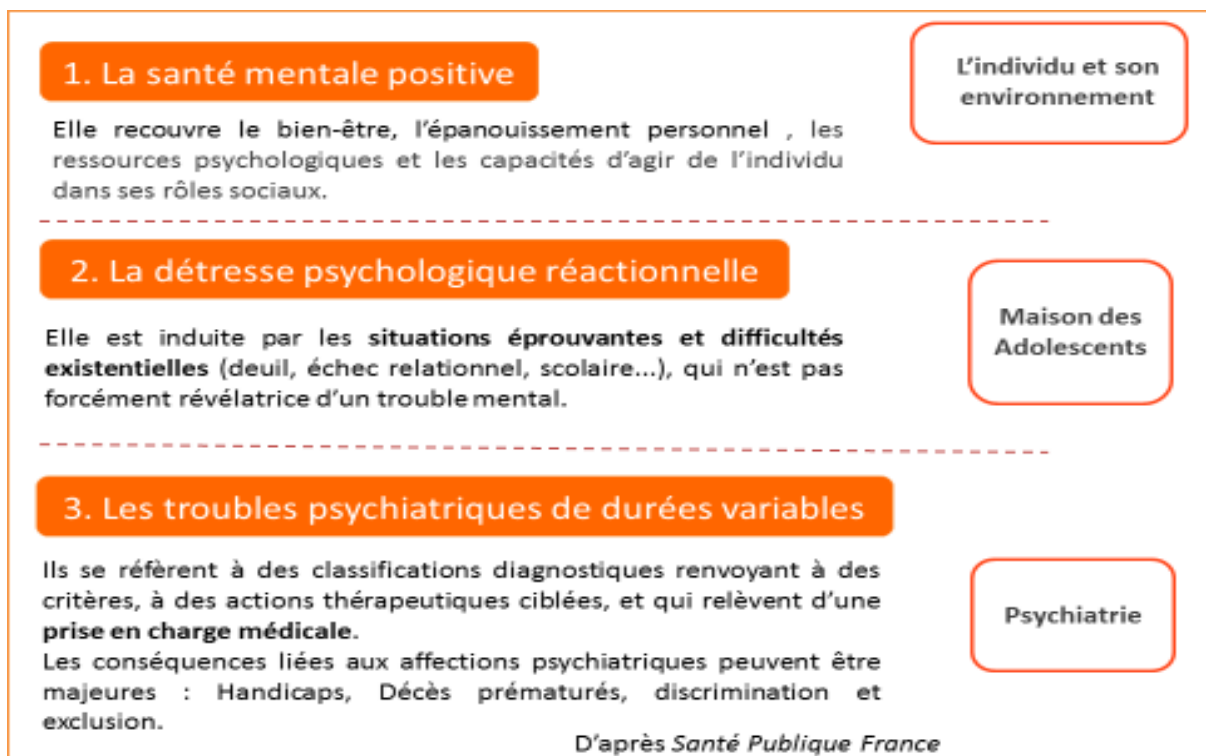
2.2.1. La Mado : Actrice de la santé mentale

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la santé est un état de complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

La santé mentale est ainsi définie en 1949 par l'OMS :

« Etat de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté ».

La santé mentale est déclinée en 3 dimensions, pour lesquelles nous situons les fonctions de diverses structures, dont la Mado.



La Maison des adolescents est un acteur de la **2^{ème} dimension** et les pôles de santé mentale enfants et adolescents du Centre Hospitalier de l'Estran et de la Fondation du Bon Sauveur de la Manche sont des acteurs de 3^{ème} dimension par rapport aux dimensions de santé mentale rappelées ci-dessus.

La FBS 50, le CH Estran et la Mado travaillent ensemble sur le parcours de santé des adolescents par des échanges réguliers et au sein du Comité de pilotage du **Parcours coordonné de soins**.

2.2.2. La clinique à la Mado :

La Maison des Adolescents de la Manche offre un accueil généraliste, accessible avec ou sans rendez-vous afin de répondre au mieux à la temporalité très spécifique de l'adolescent qui, lorsqu'il est prêt à être reçu, demande à l'être sans délai.

Ne pas différer les accueils, être réactif et respecter la temporalité de l'adolescent sont autant de critères pour prétendre à l'efficacité d'une prévention primaire, ce qui n'est pas sans conséquences !

Chaque semaine à la Mado, en réunion clinique pluridisciplinaire (Accueillants-écoutants, psychologue référent et médecin référent) nous reprenons les nouvelles demandes et procédons à leur évaluation clinique. Temps irréductible car essentiel dans notre dynamique institutionnelle.

Pour nous, c'est une conviction de dire que la Maison des Adolescents offre, de ce fait, cette possibilité d'un ailleurs clinique, et peut-être tout simplement la possibilité d'un « réenchantement » de la clinique.

Ne pas se précipiter vers un diagnostic, ne pas médicaliser systématiquement sont des principes fondamentaux face à des troubles d'apparition récente liés à l'adolescence. Leur évaluation permettra de trouver la réponse la plus adaptée vers un apaisement pour près de 90% d'entre eux ou d'orienter la faible proportion restante vers le secteur sanitaire.

Ce socle théorique nous définit et caractérise également la nature des liens de partenariat.

La Mado s'est inscrite dans le paysage Manchois en première ligne de l'accueil et de l'écoute sur la problématique adolescente. Les professionnels en lien avec des adolescents ou leur entourage, relaient vers nous toutes les situations pour lesquelles il ne leur apparaît pas nécessaire de proposer une orientation sanitaire, médicale ou psychiatrique par exemple.

Ce critère est un marqueur intéressant pour nous, car depuis 2013, la part de situations que nous orientons pour une prise en charge spécialisée, sanitaire, reste stable à moins de 12%. Nous confirmons ainsi l'un des objectifs du projet initial de notre Maison des Adolescents : limiter la « sur-psychiatisation » des situations sur le département de la Manche.

Nous observons à plusieurs niveaux l'impact de notre action sur la santé et la prise en charge :

- L'apaisement de la situation : le fait de pouvoir déposer ses maux, avoir une écoute par un professionnel spécialisé, de cheminer individuellement et/ou en famille, diminue quantitativement d'inutiles orientations vers le champ sanitaire ou médico-social.
- L'orientation vers des partenaires résulte toujours d'un important travail d'adhésion, d'accompagnement afin de limiter les risques de rupture dans le parcours de soin. Le nombre de ces situations ayant sensiblement augmenté, le temps de nos équipes consacré à ce travail essentiel l'a été également.
- Les structures sanitaires type CMP, CMPEA, EMA, mais aussi du médico-social comme les CMPP, nous orientent des personnes pour une évaluation de première ligne. Pour ces situations, la conduite d'entretien par nos Accueillants-écoutants a permis un apaisement sans nécessiter d'orientation, avec pour conséquence majeure la diminution de la tension sur les listes d'attentes.
- La surcharge des listes d'attente en CMP, CMPEA ou CMPP favorise l'orientation, par défaut vers la Mado, de patients pour lesquels une prise en charge est en suspens.

S'il convient, sur le plan déontologique, de soutenir cette attente, la mission de la Mado reste la même, complémentaire des structures sanitaires mais ne s'y substituant jamais.

- L'accueil à la marge (3 à 5 personnes par an) de patients présentant des troubles psychiatriques importants tels que des addictions ou des passages à l'acte suicidaires, mobilise cependant un temps d'accueil conséquent tout autant qu'il occupe les temps cliniques avec nos psychologues et nos médecins. Ces patients en refus de soins, ou tentant de s'y soustraire, sont potentiellement des personnes à haut risque avec un lourd et long parcours sanitaire.

2.3. Bilan de l'activité d'accueil et d'écoute

2.3.1. Notre implantation dans la Manche : 15 lieux d'accueil

Antenne Nord à Cherbourg-en-Cotentin :

Ouverture du lundi au jeudi de 13h à 18h

3 Permanences :

- Beaumont-Hague : Mercredi semaines paires de 13h30 à 18h
- Les Pieux : Mardi de 14h à 18h
- Valognes : Lundi de 13h à 17h et Mercredi impaire de 14h à 18h

Antenne Centre à Saint-Lô :

Ouverture du lundi au jeudi de 13h à 18h

3 Permanences :

- Carentan : Mardi de 13h à 16h
- Coutances : Mardi de 13h à 16h et Mercredi de 13h à 18h
- Picaucville : Uniquement sur rendez-vous

Antenne Sud à Avranches :

Ouverture Mardi et Mercredi de 13h à 18h

6 Permanences :

- Granville : Lundi de 14h à 17h, Mardi paire et Mercredi de 13h à 18h
- Isigny-le-Buat : Uniquement sur rendez-vous
- Mortain-Bocage : Mercredi semaines paires de 13h à 17h
- Pontorson : Mardi semaines impaires de 14h30 à 16h30
- St-Hilaire-du-Harcouët : Mercredi semaines impaires de 13h à 17h
- Villedieu-les-Poêles : 2 lundis par mois de 9h à 11h



2.3.2. Optimisation de l'amplitude d'accueil

Notre offre sur le territoire de la Manche s'étend sur une **amplitude d'ouverture moyenne hebdomadaire de 90h30**, contre 83h15 en 2023, répartie ainsi :

- **Nord Manche :** 32h15 (+2h00 par rapport à 2023)
- **Centre Manche :** 31h00 (+5h00 par rapport à 2023)
- **Sud Manche :** 27h15 (+0h15 par rapport à 2023)

Le retour de 3 Accueillants-écoutants sur le territoire Centre a permis de revenir à l'amplitude horaire de 2022. Sur le Nord, la permanence de Valognes a été augmentée.

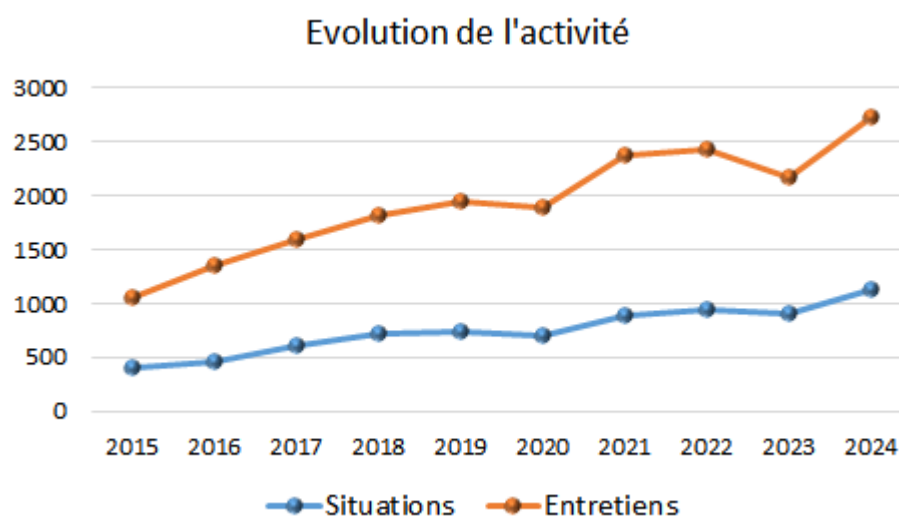
Notre capacité d'accueil sur les 3 antennes est parfois doublée avec la présence de plusieurs Accueillants-écoutants. Cette capacité d'accueil est tenue par la répartition du temps de travail des Accueillants-écoutants qui est de 15 entretiens par semaine pour 1ETP, +2 entretiens dit « de mobilité ».

Ainsi **en 2024, la capacité d'accueil hebdomadaire était de 112h (+18h de mobilité)** contre 91h en 2023, cette différence est due au poste d'AE pourvu sur le territoire Centre. Avec le recrutement d'un 4^{ème} AE sur le territoire Nord mi-septembre, **la capacité d'accueil hebdomadaire est passée à 127h (+20h de mobilité).**

Pour répondre aux besoins de couverture de certains territoires, nous devons mobiliser des financements complémentaires. Comme les années précédentes, les besoins repérés restant à organiser sont les suivants : Lessay / Périers et le Val de Saire

2.3.3. L'activité d'accueil et d'écoute en 2024 : Les chiffres

- Entretiens menés : 2 726
- Situations rencontrées : 1 120
- Une moyenne de 2,43 entretiens par situation



Après une légère baisse constatée en 2023, dû à un poste non pourvu et un AE en arrêt sur le Centre, l'activité de la Mado a augmentée en 2024, +25,8% d'entretiens et +22,7% de situations (la moyenne d'entretien est passé de 2,37 à 2,43).

L'entretien à la Mado est mené par un Accueillant-écoutant, bloqué sur un créneau d'une heure mais dont la durée est variable entre 20 et 45 minutes. Il peut être physique, sur un lieu de permanence ou par téléphone. Ceci permet de pouvoir réaliser les accueils sans rendez-vous, les liens avec partenaires sur les situations rencontrées, la saisie des données dans le logiciel PAEJStat.

L'entretien peut être avec une ou plusieurs personnes autour de la situation d'un adolescent, l'ado seul ou accompagné d'un proche (le plus souvent d'un parent, parfois les 2 parents) ou d'un professionnel.

Lorsque des parents sont reçus seuls, si le jeune est reçu à son tour, ce sera, dans la mesure du possible, avec un Accueillant-écoutant différent afin de ne pas laisser supposer une porosité entre les entretiens. C'est pour cela que lorsqu'on augmente l'ouverture d'une permanence, dans la mesure du possible, on privilégiera de la faire avec un second AE, comme à Granville en 2023 et à Valognes en 2024.

A l'échelle départementale, la moyenne de 2,43 entretiens par situation englobe des réalités très différentes : d'un seul entretien à quelques rares situations qui nécessitent plus de 10 rencontres.

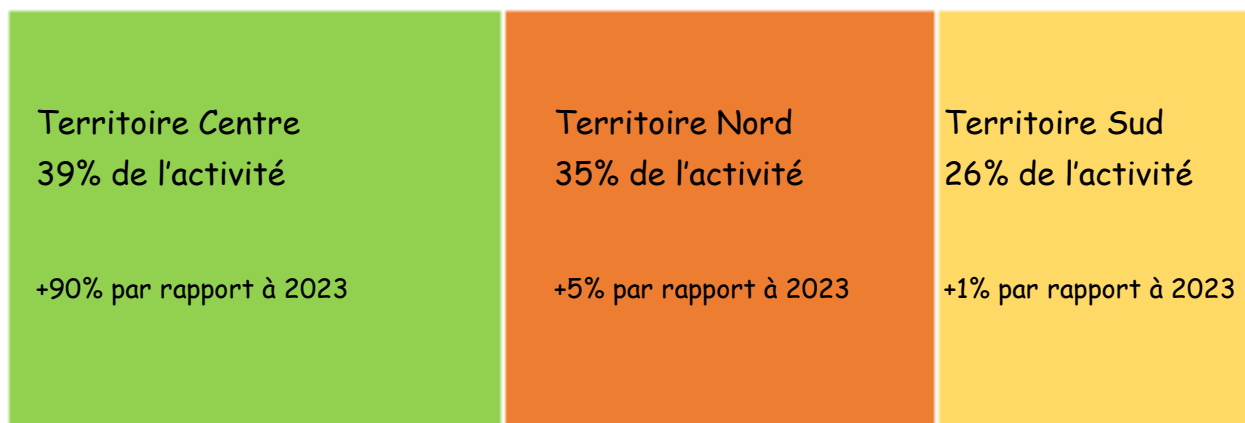
Au-delà de 5 entretiens, nous nous interrogeons sur les raisons de cet accompagnement en réunion d'équipe clinique afin de veiller à rester dans notre cadre clinique et nos missions.

Dans les situations où il y a un seul accueil, il y a ceux que nous nommons les « non revenus ». Cela représente peu de personnes et concerne des situations pour lesquelles nous avons proposé un nouveau rendez-vous.

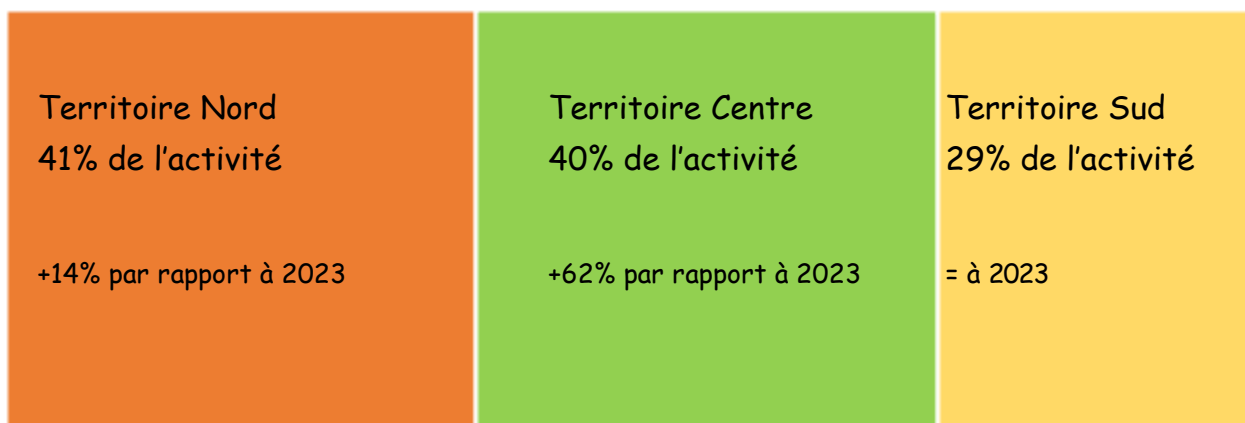
La fréquentation a une incidence directe sur le temps de travail des Accueillants-écoutants. En effet, en dehors du temps d'entretien, des relais, échanges, appels téléphoniques ou rencontres sont nécessaires pour certaines situations, afin de garantir le parcours de soin et éviter les ruptures.

Bilan statistique par territoire

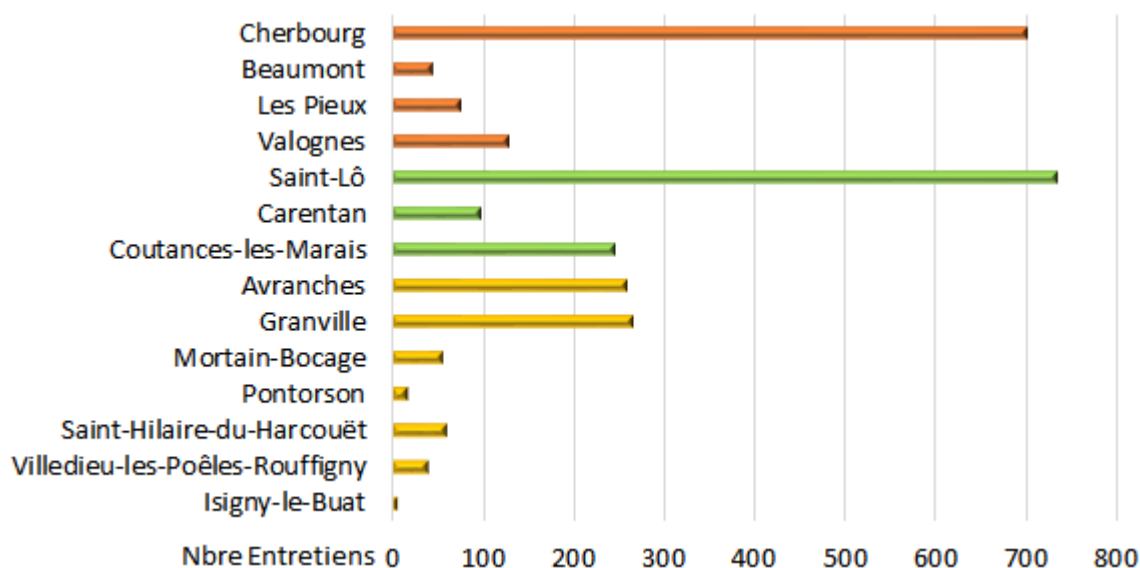
Répartition des entretiens par territoire



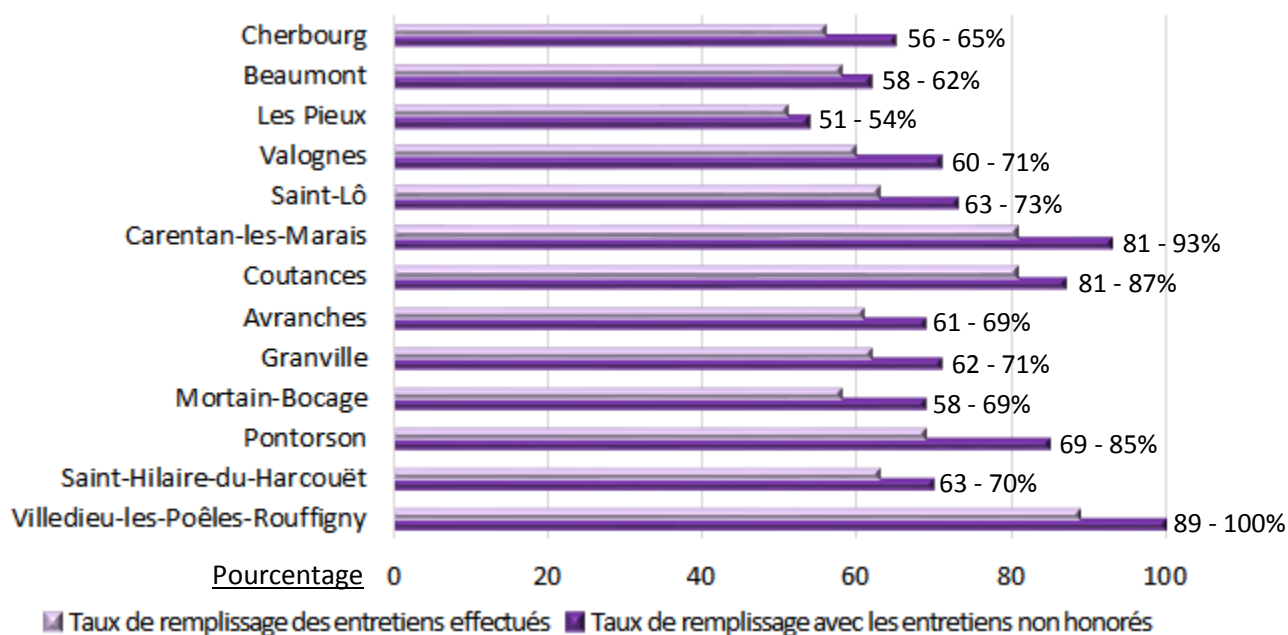
Répartition des situations par territoire



Répartition des entretiens par lieu d'accueil



Taux de remplissage par lieu d'accueil



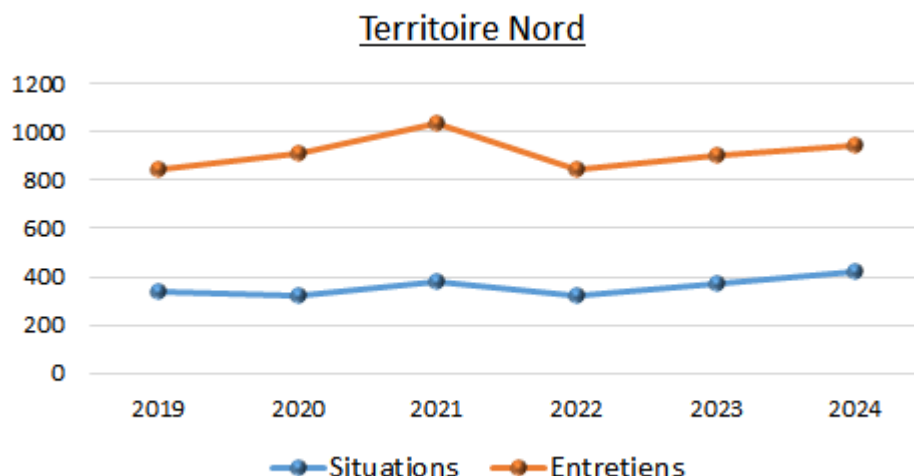
La répartition de l'activité sur les territoires Nord, Centre et Sud, montre l'importance de l'entrée urbaine dans les Maisons des Adolescents.

De son côté, la ruralité peut induire le besoin d'un moyen de transport pour accéder à la Mado et donc une plus grande dépendance parentale et qui peut freiner l'accès aux jeunes qui souhaitent venir seuls. Cependant nos permanences dites plus rurales, sont situées à proximité des établissements scolaires et/ou des lieux de vie des adolescents pour favoriser leur venue.

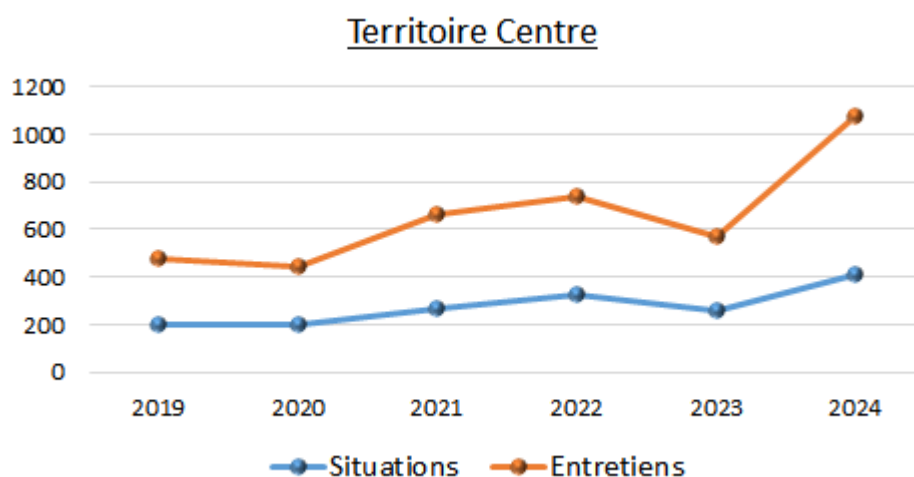
On constate que les visites de groupes de jeunes ou classes organisés sur certains lieux d'accueil de la Mado favorisent la venue des jeunes seuls, d'où l'importance de bénéficier de locaux adaptés et bien localisés au cœur des villes, à proximité des établissements scolaires et/ou des transports en commun.

Le taux de remplissage est un indicateur important pour notre organisation et la réponse aux besoins des habitants. Nous considérons que au-delà de 80%, le lieu d'accueil est en situation de saturation et ne permet pas l'accueil inconditionnel sans rendez-vous proposé par les maisons des adolescents. Cette analyse nous permet de travailler au mieux les évolutions nécessaires.

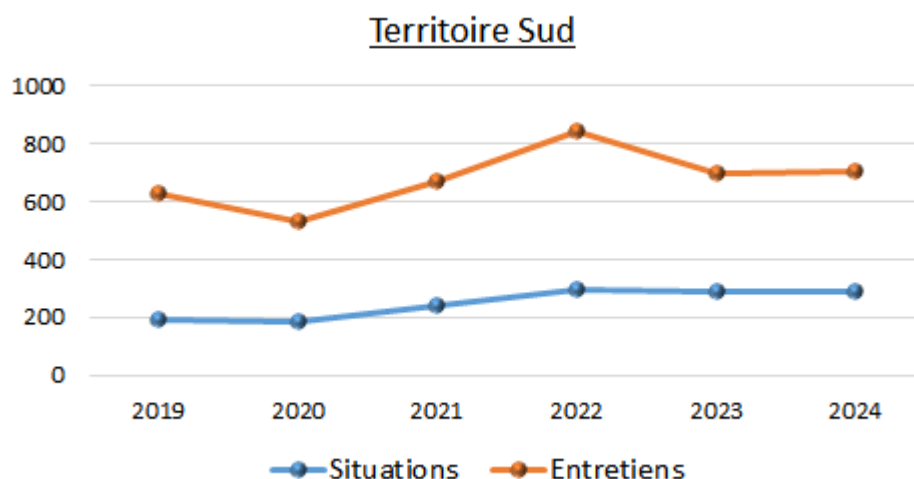
Evolution par territoire de 2019 à 2024 : Entretiens & Situations



L'activité du territoire Nord reprend une évolution constante avec une augmentation de 5% des entretiens et 14% des situations. 945 entretiens pour 419 situations contre 900 entretiens pour 369 situations en 2023. Les locaux de l'antenne de Cherbourg sont en cœur de ville, à proximité des transports en commun, afin de favoriser l'accessibilité pour tous en facilitant la venue des jeunes seuls. Une 4^{ème} Accueillante-écoutante est venue compléter l'équipe en septembre 2024.



Après une baisse d'activité en 2023 due à un poste non pourvu et un Accueillant-écoutant en arrêt et remplacé en novembre 2023, l'équipe du territoire est revenue à 3 professionnelles en mars 2024. Ainsi revenu à des conditions d'accueil optimum, l'activité a connu une fulgurante progression de 90% d'entretiens et 62% de situations, soit 1 077 entretiens pour 412 situations contre 568 entretiens pour 255 situations en 2023.



L'activité du territoire Sud en 2024 est égale à celle de 2023, 704 entretiens pour 289 situations contre 699 entretiens pour 289 situations également en 2023.

Quels types d'entretiens en 2024 ?

Répartition des 2 726 entretiens par type :



En présentiel : 94%



Par téléphone : 6%

La répartition était identique en 2023 pour 2 167 entretiens :

Dès sa création, la Mado a eu au cœur de son projet, l'inscription de la diversification des moyens de communication afin de s'adapter à la jeune population. Ainsi la possibilité a été offerte à la fois d'un accueil physique avec ou sans rendez-vous, par téléphone, mais aussi sur les réseaux sociaux.

La majorité des entretiens téléphoniques concernent des entretiens avec les parents ou les partenaires en lien avec les jeunes reçus.

En 2024, on compte 181 entretiens physiques sans rendez-vous contre 96 en 2023.

La venue physique à un lieu accueil de la Mado reste la base de notre travail, le plus souvent après un contact téléphonique où l'on propose un rendez-vous, mais aussi de plus en plus par mail via notre site internet.

Dans cette diversification des moyens et cette adaptation au jeune public, la majorité des Accueillants-écoutants de la Mado sont PDN, « Promeneurs du net », afin de travailler sur les réseaux sociaux, principalement sur Facebook et Messenger. Une expérimentation sur Instagram pour 3 Accueillants-écoutants a été menée durant cette année 2024. Les Accueillants-écoutants PDN peuvent être directement sollicités par les jeunes via les réseaux sociaux afin d'échanger avec eux.

Focus sur notre activité dans le cadre Promeneurs du Net :

Depuis 2017, le travail de la Mado a été soutenu par la CAF, l'ARS et le FIPDR, ce qui a permis de poursuivre et de renforcer notre place et notre présence auprès des jeunes en inscrivant la fonction « Promeneur du Net » à une majorité d'Accueillants-écoutants.

Selon son aisance pour cet outil, durant sa première année d'expérience à la Mado, l'Accueillant-écoutant va être acculturé, formé et labélisé avant de pouvoir ouvrir son profil professionnel sur les réseaux.

L'Accueillant-écoutant PDN tient « une permanence » hebdomadaire de 2h, inscrite dans son agenda, où il est disponible pour échanger. En dehors de ce temps défini, l'Accueillant-écoutant tient une veille et transmet des informations via des publications.



L'activité PDN en chiffres



- 45 discussions / maintien du lien
- 81 jeunes, 34 parents et 136 professionnels « amis » sur Facebook (① 1 pro peut être « ami » avec plusieurs AE)
- Près de 300 heures de travail dédiée à l'activité PDN
Discussions / Publications / Veille

La place des parents :

Même si la présence des Accueillants-écoutants sur les réseaux sociaux a pour première vocation de toucher le public ado, c'est tout naturellement que les parents s'en saisissent aussi.

Comme pour les jeunes, ce support leur permet de garder un lien, de poser leurs questionnements et de bénéficier d'une réassurance parentale.

La place des partenaires :

Celle-ci relève plusieurs fonctions : facilitateur de relais de jeunes ou parents vers la Mado et inversement, vers les partenaires. Echanger des informations sur l'actualité, sur l'adolescence et favoriser le travail partenarial. Poser leurs questionnements et de bénéficier d'une réassurance professionnelle.

L'importance des « contacts » :

La TEMPORALITÉ ADOLESCENTE doit être prise en compte dans notre structure qui œuvre à l'accueil de ces derniers. Cette notion est primordiale pour tous les professionnels qui sont en prise avec l'adolescence.

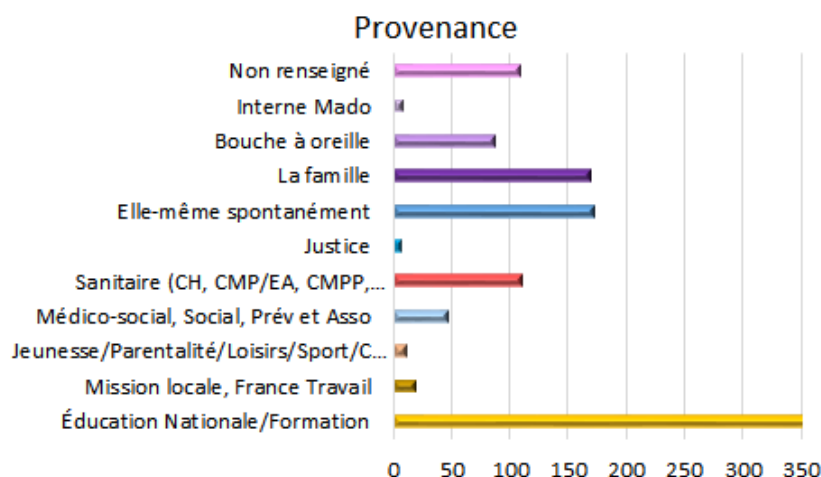
Elisabeth ALES, Psychologue en CATPP, résume à la perfection l'attention que nous devons porter autour de cette particularité de l'adolescence : « *Il est primordial de tenir compte aussi bien des contraintes temporelles extérieures que des capacités subjectives de l'adolescent* », en d'autres termes, « *l'essor pubertaire et sa dynamique pulsionnelle* ». L'adolescent est contraint par cet état pulsionnel d'être dans le tout de suite et maintenant ! Alors l'accueil adolescent, proposé par des adultes, doit être en mesure de s'adapter pour créer l'alliance nécessaire à l'accompagnement. C'est à dire, comme le dit encore Mme ALES, leur assurer « *un espace de retrouvailles, de retour possible malgré les bouleversements intérieurs, ...et les risques de ruptures* ».

qui en découlent ». Et si dans chaque antenne Mado, ceci est pensé (temps d'ouverture, accueil sans rendez-vous, mise à disposition, ...), l'outil PDN le joue de façon exponentielle. L'adolescent peut faire des va-et-vient, des allers-retours, envoyer des messages quand il est prêt (à toutes heures), rester en lien en dehors d'une relation contrainte ou étouffante et en mesurant la distance qui lui convient.

Nous constatons d'ailleurs que quand le lien Promeneur du Net est établi, il n'y a que très peu de rupture. Le jeune se saisit de l'outil pour revenir vers la Mado quand il en a besoin. Sans ce lien, il peut être plus difficile pour un jeune de revenir.

Nos usagers à l'échelle départementale

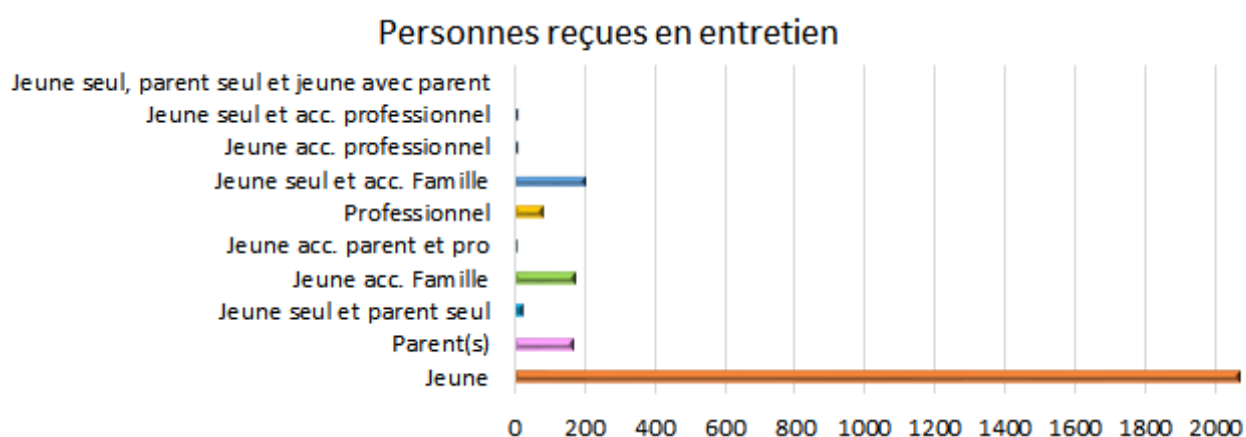
Provenance : Comment ont-ils connu la Mado ?



Comme les années précédentes, le relais principal reste les professionnels du système éducatif, les établissements scolaires et de formations publics comme privés. On note aussi une orientation croissante par les secteurs sanitaires.

Les supports de communication informels, comme l'entourage « On m'a parlé de la Mado », et formels (plaquettes, affiches, site et réseaux sociaux) représentent un vecteur important de connaissance. On constate une augmentation des venues spontanées, dont 7% des accueils physiques sans rendez-vous.

Qui vient à la Mado ?



La fréquentation touche pour plus de deux tiers les jeunes (76%). S'ils viennent le plus souvent accompagnés d'un parent, ils sont reçus seuls en entretien.

Ensuite, 14% des entretiens touchent les jeunes reçus avec un parent et/ou un professionnel, 7% les parents seuls et enfin 3% les professionnels seuls.

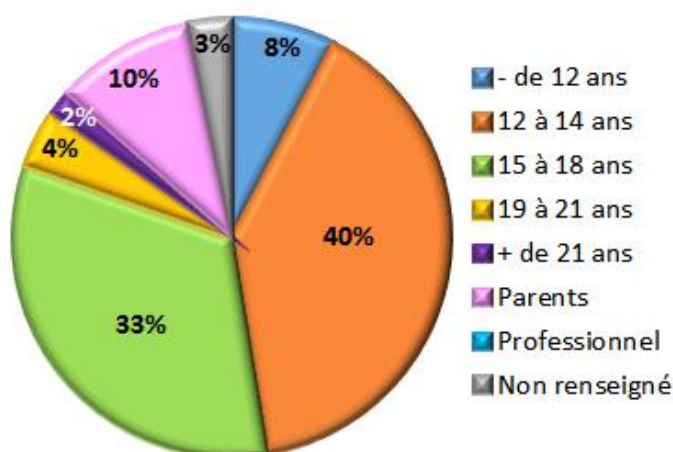
Le fait que la Mado soit autant à destination des parents que des ados est mieux pris en compte mais le plus souvent les parents sont reçus en rapport avec l'accompagnement de leur ado.
Il y a peu d'entretien avec les professionnels pour eux-mêmes, comme pour les parents, l'entretien, le plus souvent téléphonique, est par rapport à l'accompagnement des ados.

Répartition par genre



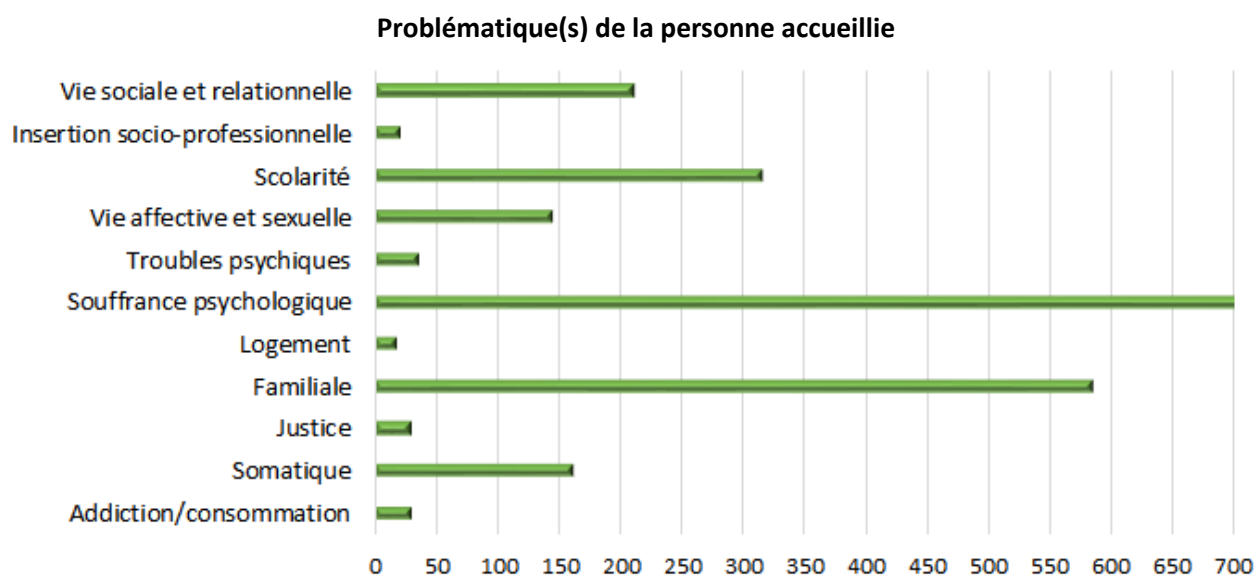
Depuis 2017, il y avait une quasi égalité de répartition, on note depuis 2021 un plus grand nombre de filles, avec une réelle prédominance depuis 2022. Nous n'avons d'analyse de ceci, mais nous constatons cette similitude à l'échelle nationale pour la fréquentation des espaces d'accueil/écoute.

Répartition par tranches d'âge



La Mado est destinée à un public de l'entrée au collège jusqu'à 25 ans.
L'essentiel de notre public reste dans la tranche d'âge 12/18 pour 73%, avec un peu plus de collégiens que de lycéens. Après quelques années de constante augmentation des jeunes de moins de 12 ans reçus en entretien (fin de primaire et 6^{ème}) et une baisse en 2022, cette tranche d'âge se stabilise depuis 2023. Quant à la tranche des + de 18 ans, elle stagne encore cette année à 6%.
10% des situations reçues sont des parents qui viennent pour eux-mêmes afin d'avoir un éclairage sur l'adolescence ou leur posture parentale par exemple (+1% par rapport à 2023).

Pourquoi viennent-ils ?



Le motif de la demande fait état de l'objet de la venue à la Mado, verbalisé par le jeune ou sa famille. Les problématiques sont variables, et souvent multiples, pour un même jeune. Nous sommes bien ici sur la mission première de la Mado en tant qu'espace d'accueil et d'écoute généraliste.

Au fur et à mesure des entretiens, les Accueillants-écoutants identifient d'autres éléments non présents à l'origine de la demande, et repèrent ainsi d'autres problématiques, fruit du travail lors des entretiens et des réunions cliniques.

Le motif principal de demande constaté est une souffrance psychologique, ceci englobe en premier lieu le mal-être mais aussi les crises d'angoisses, les violences subies, un état dépressif, des idées suicidaires ou encore le deuil. Viennent après les problématiques familiales où on retrouve principalement les conflits avec un ou les parents, mais aussi les problématiques de séparation ou de recomposition, les questions liées à la place des parents, les conflits entre les parents et les violences intrafamiliales.

Ensuite, il y a les difficultés liées à la scolarité qui comptent les problèmes de décrochage et/ou de refus scolaire, le harcèlement subi mais aussi les problèmes de rapport à l'autorité et les difficultés d'orientation et d'échec scolaire.

La problématique « vie sociale et relationnelle » concerne principalement la question de la relation à/aux autres avec les questionnements liés à l'inscription dans le lien social et/ou dans un groupe.

Les problématiques repérées et identifiées par les Accueillants-écoutants montrent que nous sommes ici au cœur de notre mission d'accueil et d'écoute, de repérage précoce de certaines situations, afin d'évaluer, d'accompagner, d'apporter un apaisement de la situation ou d'orienter lorsque cela est nécessaire.

La neutralité, que nous offrons, facilite l'expression. Les jeunes ont identifié un espace pour eux. La maltraitance ou le jeune en situation de danger, sont aussi des éléments abordés à la Mado, sans être systématiquement le déclencheur de venue.

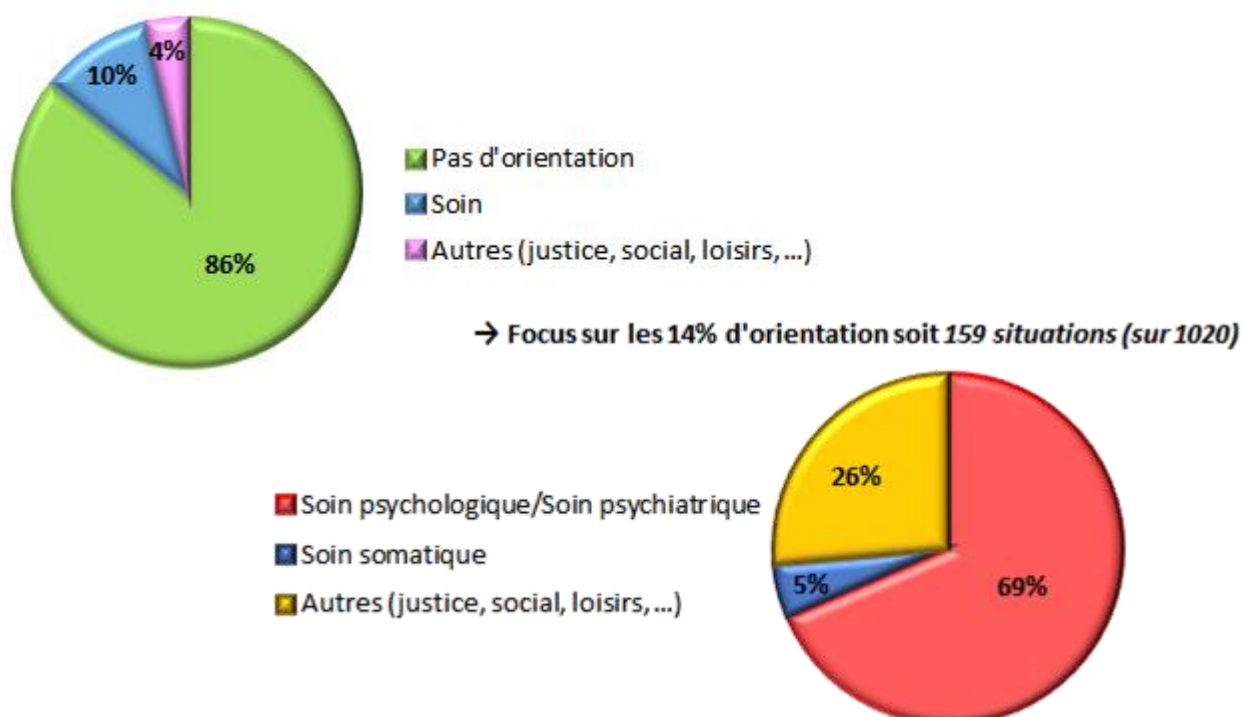
Ainsi, en 2024, la Mado a réalisé 4 informations préoccupantes (5 en 2023 et 4 en 2022) et un complément d'informations préoccupantes à l'information préoccupante d'un collègue, mais aussi 3 saisies directes du procureur par signalement (1 en 2023 et 2 en 2022).

Nous ne nous précipitons jamais pour ce type de situation, à la fois pour ne pas répondre à l'inquiétude d'un professionnel, mais bien en essayant de prendre en compte la situation dans son ensemble avec un regard croisé d'équipe. Pour cela, nous avons un protocole interne Mado pour les IP et les Signalements, un échange lors des réunions cliniques par territoire, une relecture par la Direction et un point annuel départemental.

Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec les services des territoires du Conseil Départemental de la Manche afin de définir la proposition la plus adaptée.

Cependant, le professionnel peut établir directement un signalement s'il en a évalué la nécessité.

Les orientations proposées par la Mado



On constate ici que dans **86% des situations (88% en 2023)**, le travail d'accueil et d'accompagnement permet d'apaiser la situation et d'avoir le recul nécessaire sur ce qui est vécu.

La mise en acte par les adolescents de leurs difficultés se travaille souvent en quelques entretiens (2,5 en moyenne), majoritairement en étant en lien avec leur entourage familial ou avec des structures, relais tiers à leur disposition, tels que : l'établissement scolaire, un Centre d'Animation, le médecin généraliste (pour les questions somatiques), le Centre de Planification, le CIO, la Mission Locale, ... cela est toujours fait avec l'accord du jeune. Nous proposons également aux familles de se rapprocher des services sociaux du Conseil Départemental ou de la CAF lorsque cela semble pertinent.

Le fait que nos équipes rencontrent les interlocuteurs territoriaux de ces structures partenaires participe à faciliter ces relais, la mise en lien est alors plus rassurante pour le jeune.

Enfin, nous indiquons toujours que la Mado reste « à disposition », ce qui signifie qu'à tout moment, le jeune ou le parent peut revenir, ce que nous rencontrons régulièrement (retour après 6 mois à 1 an, parfois pour une nouvelle problématique ou pour simplement donner des nouvelles et se rassurer).

Zoom sur les orientations des jeunes :

Pour l'ensemble du département de la Manche, 10% des orientations se font vers le soins. L'Accueillant-écoutant présentera, au jeune et/ou à sa famille, les différentes options possibles entre les différentes structures présentes sur le territoire concerné, comme les CMPEA ou CMP, CMPP et le libéral mais aussi les médecins traitant ou l'hôpital pour des questions somatiques.

Cela peut être une orientation proposée suite à une réunion clinique d'équipe, un renvoi vers un suivi existant ou encore des situations de jeunes venus à la Mado pour les contenir dans l'attente d'une prise en charge dont le besoin est déjà identifié, afin qu'il n'y ait pas de rupture dans le parcours de santé, notamment vers les CMPEA ou EMA du département.

Les orientations proposées se font pour les situations où il est évalué en réunion clinique que le cadre de notre mission n'est pas adéquat : pathologie, troubles enkystés, traumatismes envahissants évoqués remontant à l'adolescence ou l'enfance, le besoin d'une thérapie.

Ces situations, pour lesquelles la nécessité de soin d'ordre sanitaire ou médico-social a été évaluée et partagée avec le jeune et sa famille, demandent ensuite un travail de lien avec les structures partenaires. Nous sommes là sur du travail entre équipes de professionnels qui peut se faire au cas par cas : lien direct (physique, téléphone ou mail) ou intervention lors des réunions d'équipes.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce travail partenarial, certains liens sont à établir ou à retravailler. C'est en partant de situations concrètes afin de « modéliser » les diverses situations possibles que l'on pourra établir les modalités ou protocoles d'orientations des uns vers les autres.

Le « renvoi vers un suivi existant » concerne essentiellement des personnes pour lesquelles il semblait nécessaire d'être confortées dans leur engagement déjà en cours avec une structure tierce. Elles peuvent aussi parfois chercher à confronter les positions de différentes structures, c'est pourquoi nous montrons notre travail en lien avec les partenaires, ce qui rassure souvent les usagers. Sur ces situations, nous sommes vigilant au risque de rupture dans leur parcours de soin.

La Mado veille particulièrement à la continuité de ce parcours de santé engagé par un adolescent, avec un important travail d'adhésion, d'engagement et de lien auprès des partenaires.

Les situations qui nécessitent le plus d'entretiens à la Mado sont principalement celles pour lesquelles il y a une relative résistance à la mise en œuvre d'une prise en charge ou un retour vers celle-ci, mais aussi celles pour lesquelles les délais pour une prise en charge sont très, voire trop, longs.

3. La Mado : Acteur de prévention au sein des territoires

Le travail de prévention est porté par l'ensemble de l'équipe de la Manche, à diverses échelles et sur plusieurs axes. Il répond à l'une des missions des Maisons des Adolescents et PAEJ, acteur de première ligne avec un tissu de partenaires. Dans la Manche, nous veillons à nous inscrire dans des projets ou groupes déjà existants. Lorsque nous sommes sollicités sur des thématiques, nous veillons à vérifier dans un premier temps quelle structure pourrait être la plus adaptée et nous faisons le relais si besoin, sinon le projet est co-construit avec le demandeur. Nous pouvons aussi directement porter ou construire une action de prévention, selon le diagnostic que nous avons pu poser ou un besoin que nous avons repéré.

Avant de nous engager, nous veillons à respecter plusieurs critères :

- * Affiner, identifier la demande, définir le projet.
- * La cohérence avec notre mission.
- * L'identification de structures partenaires, intervenants ...
- * Notre capacité à apporter une réponse en termes de connaissances, de temps et du coût éventuel induit.

Grâce au soutien de financeurs sur projets, mais aussi à des participations directes de structures qui nous sollicitent, la Mado peut développer et renouveler des actions qui répondent à un besoin de la population adolescente, de parents d'adolescents mais aussi auprès de professionnels.

Dans le cadre de notre organisation, nous avons créé un groupe de Projet à l'échelle départementale, animé par la Coordinatrice de Projet en Santé, avec la psychologue départementale, la cheffe de service et la directrice.

Ainsi, pour l'année 2024, nous pouvons illustrer ceci par quelques actions significatives qui représentent au total à l'échelle départementale :

- **78 Actions menées + 16 Evénements ou Journées**
- **3 336 Personnes touchées : 3 698 jeunes / 467 Parents / 129 Professionnels**
- **360 heures de travail sans compter les temps de trajet et 106 réunions partenariales**

3.1. La Prévention du harcèlement à l'adolescence

Depuis 2013, la Mado intervient dans la prévention du harcèlement. C'est une problématique récurrente, le harcèlement peut, à des degrés divers, concerner tout adolescent et par rebonds tout adulte.

En lien ou parfois en co-construction, avec les partenaires œuvrant dans le champ de l'adolescence, la Mado est intervenue en 2024 dans les différents lieux et espaces où se pose la question du harcèlement. En effet, du milieu scolaire au numérique, tout un ensemble d'univers contribuant au « vivre ensemble » peut être impacté.

Bilan des ACTIONS NAH 2024 :

En 2014, la Mado a créé une exposition sur ce thème
« Le harcèlement à l'adolescence, entre violence et silence »

Afin de pouvoir satisfaire les besoins de chaque territoire et après une actualisation, elle a été déclinée en 3 exemplaires, ce qui facilite aussi notre réactivité.



Dans le harcèlement, le principal écueil réside dans le fait de ne pas y enfermer le sujet, c'est pourquoi la Mado veille toujours à ouvrir sur la connaissance de l'adolescence, la dynamique de groupe, le triptyque harcelé/harceleur/groupe, en repositionnant l'adulte (parents et professionnels).

Des outils au service de la prévention du harcèlement :

« Léon et Noël »

Cet outil de prévention primaire, créé par la Mado, est adapté pour la prévention auprès des jeunes de 10 à 13 ans (utilisé le plus souvent auprès des classes de 5^{èmes}). Il a été pensé afin de permettre aux adolescents de se saisir d'un questionnement, sans violence et sans effraction. Il facilite la prise de parole et ne culpabilise pas l'agresseur.

Les prénoms choisis sont des anacycliques, utilisés ici pour leur effet de symétrie illustrant le processus psychique à l'œuvre dans le harcèlement à l'école, la dynamique projective où le transfert de la souffrance du harceleur devient celle de sa victime.

Un Escape Game : « Léon et Noël 2.0 »

La Maison des Adolescents a développé en 2022, un second outil de prévention primaire sous la forme d'un Escape Game, afin d'être adapté cette fois aux 13/15 ans (niveaux 4^{èmes} et 3^{èmes}).

On propose une situation de harcèlement volontairement incertaine au départ quant à la place de chacun : qui est le harceleur, qui est le harcelé ? ... Léon ? Noël ?

Comme dans tout Escape Game, des énigmes sont soumises à la perspicacité des adolescents afin de leur permettre de mieux saisir et comprendre les mécanismes propres du harcèlement.

Notre ambition, au travers de ce jeu, est de les inviter à réfléchir et à penser aux causes comme aux conséquences du harcèlement.

Une vidéo : « Aidez-moi, aidez-le » :

En collaboration avec l'Association Femmes, la DDCS et l'Education Nationale, et soutenue par la Préfecture de la Manche (Secrétariat d'Etat chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes), l'ARS et le Conseil Départemental de la Manche, la Mado a finalisé en 2022 la création d'une vidéo qui montre comment mieux appréhender les mécanismes psychiques à l'œuvre chez le harceleur.

Comme dit précédemment, celui-ci projette sa souffrance. En l'attribuant à sa victime, il tente de mettre fin à ce qu'il vit intérieurement et qui menace son identité. La notion de « boucle projective » est au centre de ce processus.



- 13 Actions menées.
- + de 1 300 Personnes touchées (pas toujours quantifiable avec l'expo).
- 50 heures de travail sans compter les temps de trajet et 15 réunions partenariales.
- + 16 évènements ou journées (stands, rallyes, ...) pour près de 1000 jeunes.

3.2. La Prévention de santé globale à l'adolescence

La Maison des Adolescents est un acteur de santé telle que la définit l'OMS :

« Un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». La santé résulte d'une interaction constante entre l'individu et son milieu et représente donc la capacité physique, psychique et sociale des personnes d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assumer d'une manière acceptable pour elles-mêmes et pour les groupes dont elles font partie. »

Nos actions de prévention s'inscrivent dans ce cadre lorsqu'on parle de « prévention de santé globale à l'adolescence » : de façon multidimensionnelle et globale.

Nous nous positionnons dans une approche généraliste, couvrant tous les aspects relatifs à la notion de bien être, ne se réduisant pas à la notion de « maladie ». Nos actions de prévention s'inscrivent dans un contexte toujours en mouvement et s'adaptent à la société, avec une prise en compte des moments de vie. Elles s'inscrivent également dans un territoire en lien avec des politiques locales et départementales et les partenaires qui les composent. Par ailleurs, nous veillons de plus en plus à faire le lien avec les Compétences Psycho-Sociales dans le cadre de nos interventions.

C'est en ce sens que nos espaces d'accueil et d'écoute sont pensés, avec la notion de représentation symbolique faisant écho à l'état de bien-être de par le choix des couleurs, de la décoration, du mobilier, en évitant les affiches de prévention, etc... afin de créer un environnement apaisant et adapté.



Salon de Saint-Lô



Salle d'attente de Cherbourg

Nos actions sont pensées collectivement en équipe et étayées par des ressources documentaires de référence autour de la clinique de l'adolescent (la métapsychologie, la psychodynamique et la neurobiologie) mais aussi plus largement selon les thématiques : articles d'actualité, apports de la santé sociologiques, anthropologiques, éducatifs, etc.

Le but de ces actions n'étant pas d'induire, mais de faire réfléchir, aider et accompagner les individus à identifier leurs propres besoins.

Nos interventions ont 3 niveaux d'actions recherchées :

- ♦ La cognition : l'information et la compréhension.
- ♦ L'affectif / Les émotions : les attitudes et les ressentis.
- ♦ Le comportement : les compétences.

Ces déterminants déclinés en niveau d'action font toujours le lien avec la psychodynamique de l'adolescence. Nos actions de prévention sont menées vers le développement des connaissances et l'utilisation de ressources, le mieux-être, l'apaisement, la compréhension de soi et des autres, les relations.

Nous nous adaptons au public que nous rencontrons et à chaque partenaire étant à l'initiative des interventions. Mais nous nous présentons surtout sur notre mission première qui est l'accueil et comme Espace Ressource sur les grands thèmes de santé à l'adolescence, que cela soit auprès des adolescents, des parents d'adolescents ou des professionnels.

La palette des thématiques abordées dans le cadre de la santé globale est très vaste, en voici quelques exemples :

- ♦ Les écrans et le numérique
- ♦ Le sommeil
- ♦ La santé sexuelle et la vie affective
- ♦ L'estime de soi

Enfin nous varions nos supports et nos outils en fonction de notre public et du thème. Nous prenons des éléments significatifs pour illustrer nos propos : vidéos, jeux, etc. Nous souhaitons rendre nos interventions vivantes, ludiques afin de susciter l'éveil et les échanges.

[illegible]

ASSOCIATION
DES PARENTS DE
MONTREUIL

L'Espace des Parents de Montreuil
vous propose une

Soirée conférence-échanges
Les changements à l'adolescence

Ouverte aux parents, grands-parents, professionnels

Mercredi 11 septembre
20h-22h

Animée par la Maison des Adolescents de la Marne

Gratuit - Nombre de places limité
Inscriptions sur place
Amstramgram

Salle de Convivialité de Montreuil
La Gare
50000 SARTILLY-BAIE-BOGAGE

Contact / Informations
cafeamstramgram@gmail.com
Annie Levenneul - 06 24 68 34 51

- ✓ Comprendre mon ado
- ✓ Mon ado grandit : Confiance et autonomie
- ✓ Devons-nous aborder la vie affective et intime avec nos ados ?

Groupe Parents sur le refus scolaire

L'antenne de la Maison des Adolescents d'Avranches propose depuis la rentrée de septembre 2021 un dispositif sur le thème du refus scolaire anxieux :

↳ Un temps d'échange en groupe à destination des parents, sous le format « Pause Parents », encadré par 2 professionnels.

Ce temps d'échange mensuel en groupe permet à chacun de s'exprimer, de partager son expérience et d'être écouté sans jugement tout en bénéficiant de la parole experte des professionnels de la Mado.

En plus de la reconduction de l'offre de groupe sur le Sud Manche, la Mado a souhaité proposer cet outil à l'échelle de ses 3 antennes. Un travail interne de partage a été réalisé, pour une offre ensuite possible sur Saint-Lô et Valognes à partir de janvier 2025.



"Mon ado ne veut plus,
ne peut plus aller à l'école ..."



Groupe d'échanges
sur le refus scolaire
à destination des parents

Création d'une série audio de Podcasts : « les ados et le rapport au temps »

Etre Parent...un jeu d'enfant ?
Le mois dédié à la parentalité de la ville de Cherbourg

Retrouvez notre série "J'arrive..."
Et suivez une famille en plein décalage horaire dans son quotidien !

Chaque mardi de Novembre sur nos réseaux et notre site à partir de 18h00

ET POUR NOTRE DERNIER PODCAST ?

RDV le **Mardi 26/11 18h30** à la MADO

4 rue du Commerce 50100 Cherbourg-en-Cotentin

ENTREE LIBRE

Echanges & informations sur l'adolescence et le temps

J'arrive !

Maison des Adolescents de la Manche 02 33 72 70 60

Dans le cadre d'un travail partenarial à l'échelle de Cherbourg lors du mois de la parentalité en novembre, il a été imaginé une manière de toucher autrement les parents, en créant une série de Podcasts sur le thème « J'arrive ... », mettant en scène des voix de parents et de jeunes, dans des situations de la vie quotidienne.

Les 4 podcasts sont sous la forme de dialogue entre parents et ado avec une voix off précisant la clinique adolescente sur la désynchronisation du temps entre l'adulte et l'adolescent. Cette action a ainsi mobilisé plusieurs structures (établissement scolaire, Village Numérique, ...) et a fait l'objet d'un reportage sur la radio France Bleue Normandie.

3.4. Des vidéos « C'est Normal ? Non ! » pour comprendre et agir sur la prévention de la violence

Depuis 2017, la Maison des Adolescents de la Manche, en partenariat avec l'Association Femmes, la DDCS, l'Education Nationale et le CIDFF crée de courtes vidéos afin d'aborder la question de la violence et sa banalisation dans les rapports de couple chez les jeunes.

Cette action bénéficie du soutien de la Préfecture (le Secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes), de l'ARS et de la Délégation aux droits des femmes.

Ce projet est né d'un constat partagé d'une banalisation de comportements pouvant évoluer vers de la violence et le manque d'outils de sensibilisation adaptés aux jeunes.

Cet outil vidéo, pensé et adapté pour un public jeune (14/25 ans), a pour but de les sensibiliser à la question des violences au sein du couple, d'avoir un sens plus critique sur les supports accessibles via internet, d'identifier les espaces ressources et de paroles. L'idée principale est de susciter un questionnement et un débat afin qu'ils puissent se saisir de ce sujet.

7 vidéos ont ainsi été créées et forment une série accessible via la chaîne YouTube Mado50 et sur notre site (www.maisondesados50.fr). Chaque vidéo est associée à un livret d'accompagnement. Au cours de ces 7

épisodes, qui par leur légèreté ouvrent à de multiples sujets autour de la relation, nous avons choisi de montrer la banalité des violences du quotidien à travers différents thèmes :



Episode 1 : Le téléphone



Episode 2 : Les surnoms



Episode 3 : Première fois



Episode 4 : En retard



Episode 5 : Bousculade



Episode 6 : Le miroir



Episode 7 : Le vestiaire

Création d'une 8^{ème} vidéo en 2024 :

LES VIOLENCES SEXISTES DANS LE SPORT

Le Club de foot de l'AS Valognes a sollicité la Mado pour répondre avec eux à un appel à projet de l'Agence Nationale du Sport pour mener une action sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport. Une vidéo intitulée « Pas du jeu », sortie au 1^{er} trimestre 2024 !

Ces jeunes filles déconstruisent les clichés du football dans une vidéo

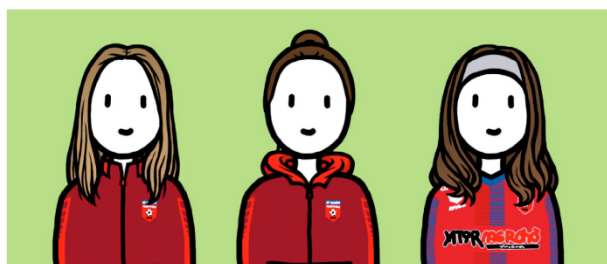
37%

L'AS VALOGNES est en pointe sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport. David Bourdon, le président, souhaite « ouvrir le football à tous, avec l'égalité des chances. » Son club a remporté un appel à projets en 2022, lancé par l'Agence nationale du sport (ANS), avec une enveloppe de 4 000 euros.

En 2023, trois jeunes filles licenciées dans l'association valognaise se sont retrouvées pour imaginer et créer, avec l'aide de la Maison des adolescents (Mado) de la Manche basée à Cherbourg, une vidéo pour « déconstruire les clichés du football », explique Anne-Claire Jouault, cheffe de service et accueillante écoutante à la Mado.

Une vidéo mise en ligne aujourd'hui

Avec l'aide du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)



→ Sous la forme de trois personnages, de gauche à droite, Ombeline Blin, Louana Cardet et Lili Dubost, les trois jeunes filles membres de l'AS Valognes ayant prêté leur voix et participé à la création de la vidéo « C'est normal, non ? Pas du jeu ».

de la Manche et le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), ce dessin animé intitulé « Pas du jeu » est le huitième épisode de « C'est normal, non ? », série produite par la Mado 50 et diffusée sur YouTube.

Rencontrées l'année dernière

lors de la conception de cette vidéo d'une minute trente - mise en ligne ce vendredi 8 mars à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes -, les trois adolescentes, Lilli, Louana et Ombeline, ont livré leur ressenti sur leur expérience dans le monde encore très masculin du foot et

de ses nombreux clichés. « Quand j'ai commencé le foot à 10 ans, j'ai subi de nombreuses remarques mais heureusement, la passion a pris le dessus et j'ai continué », rapportait Lilli Dubost.

Aidées par une réalisatrice, la Mado et ces trois jeunes filles ont voulu créer un support à

destination de « tous les sports, notamment collectifs » où les stéréotypes sont encore monnaie courante. En mettant garçons et filles « sur la même égalité des chances, la vidéo n'a pas de caractère féministe », souligne Anne-Claire Jouault.

Avec ce projet mené à bout, l'AS Valognes participe à l'opération des « Trophées Philippe Séguin du Fondaction du Football », sur la thématique « mixité et diversité », en ayant répondu récemment à un appel à candidature. Celui-ci vise à identifier, soutenir et valoriser les initiatives citoyennes déjà mises en œuvre par les clubs de football amateurs et professionnels et les joueurs.

L'année dernière, le concours avait rassemblé 350 participants. Le club porté par David Boudon saura s'il est le lauréat de l'année 2024 en mai prochain.

Sébastien LUCOT

37% des hommes considèrent que le féminisme menace la place et le rôle de l'homme.

“ Il y a des choses admises qui n'interpellent même plus. En football par exemple, il était acté que si une fille jouait en mixte, il fallait qu'elle descende d'un niveau.

MARYSE CORBET
Psychologue à la Maison des adolescents

La Presse de la Manche - Vendredi 8 mars 2024

Dans ces vidéos, nous ne trouvons pas d'images chocs ou de messages de mises en garde sur un ton grave car nous avons pris en compte la clinique adolescente et ses particularités telle que l'intensité émotionnelle. Devant un message préventif choc, grave et violent, les ados éprouveront une émotion forte, tout aussi intense que la violence induite dans le message, et ils s'empresseront de l'oublier. Pour pouvoir se projeter dans la situation proposée ou tout simplement y penser, ils doivent pouvoir le faire sans craintes d'un débordement émotionnel et d'un sentiment de perte de contrôle.

Selon les interventions et leur thème, les intervenants de la Mado se saisissent de cet outil ou peuvent aussi l'évoquer que ce soit auprès des adultes ou auprès des adolescents.

Avec ce support, on remarque que les jeunes n'ont en général pas ou peu de difficultés à échanger sur le sujet évoqué. Ces échanges sont très variés et très riches. Les adultes professionnels, quant à eux, se sentent plus à l'aise pour aborder ces problématiques.

4. La Mado : Espace Ressource

4.1. Le travail de réseau auprès des professionnels sur l'adolescence

Le cahier des charges national précise et appuie la notion selon laquelle les Maisons des Adolescents « constituent un lieu ressource sur un territoire donné pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence (parents, professionnels, institutions) ». L'ARS de Normandie positionne également les Maisons des Adolescents comme pivot en première ligne sur l'adolescence.

Ainsi dans la Manche, chaque professionnel de la Mado a, dans ses missions, à veiller et agir en fonction de cette ligne partenariale sur un territoire, chacun à son niveau et en fonction de son champs d'intervention. Notre objectif est de mieux faire connaître ou de préciser la place de la Mado afin de poser les enjeux de l'adolescence et améliorer le parcours de soin. En effet, mieux chacun est connu et sait ce que font les autres, mieux le cheminement de l'utilisateur sera facilité.

Toujours soutenir l'adulte :

L'adolescence est un sujet mobilisateur médiatiquement et il convient de rester prudent face aux chiffres parfois mis en exergue pour évoquer les différents aspects psychiques de cette tranche d'âge.

La Maison des adolescents de la Manche tient à rester objective en vérifiant toujours ses sources, en décortiquant minutieusement sondages et données statistiques pour en livrer une lecture réfléchie et contenue aux publics qu'elle rencontre dans les formations qu'elle dispense.

La Maison des adolescents de la Manche a ainsi passé au crible plusieurs de ces sondages, s'est penchée sur des gros titres souvent sensationnalistes dans le but de poursuivre sa mission de soutien à la parentalité. Il s'agit en effet de permettre aux parents, comme aux professionnels en contact avec les adolescents, de rester ancrés dans une réalité objectivée afin d'occuper pleinement leur place auprès des adolescents qui comptent sur ces adultes pour être rassurés et tranquillisés.

Soutenir l'adulte en général, c'est le fil rouge de la Maison des adolescents de la Manche lorsqu'elle propose des formations sur l'adolescence et ses particularités cliniques.

4.2. Différents groupes de travail et commissions : vers une dynamique de conventionnement

L'activité globale d'accueil en forte augmentation en 2024 nécessite beaucoup de temps pour le suivi des situations. Pour autant, la place de la Mado au cœur de groupes de travail assure un relais de terrain, une mission d'expertise sur l'adolescence et participe au développement global de la place de l'adolescence dans la Manche.

Nous sommes vigilants à rester centré sur des dynamiques enclenchées et à être en lien avec les coordinations départementales que sont : la Jeunesse, PESL, Promeneurs du Net ou la Parentalité.

Nous restons investis avec les CMPEA de la FBS50 et du CH de l'Estran sur la question de la mobilité et au sein du CTS Santé mentale et du PTSM Manche.

La mise en œuvre de notre mission de référent sur l'adolescence passe aussi par une implication sur le territoire au sein de groupes clefs et sur différents thèmes comme la parentalité, l'usage des écrans, les violences intrafamiliales, la prévention du harcèlement, les violences faites aux jeunes femmes, ...

De même que le fait d'être en prise directe avec l'adolescence de la Manche et d'être à l'écoute des problématiques évoquées par les jeunes comme par leur entourage, nous permet de mieux représenter et réfléchir aux dynamiques de prévention à proposer, voire à défendre sur chaque territoire.

Que la Mado soit acteur direct ou non, il est de sa mission de faire valoir les enjeux actualisés de l'adolescence.

La participation de la Mado au travers des groupes de travail indiqués ci-dessous est partagée entre les professionnels, principalement les Accueillants-écoutants, la Directrice, la Cheffe de Service, la Coordinatrice de Projet en santé, et parfois psychologues et médecins, pour plusieurs rencontres annuelles.

Lorsque cela est pertinent, il est envisagé un cadre de partenariat avec un conventionnement, mettant ainsi un cadre d'engagement réciproque qui peut s'inscrire dans le temps.

- ANMDA
- ANPAEJ
- Association Départementale Manche de Prévention du Suicide
- Participation au Plan Régional Stratégique en faveur de l'Egalité entre les Femmes et les Hommes (PRSEFH) pour la mission d'accueil et d'écoute
- Regroupements départementaux de coordination des Promeneurs du Net
- En prévention santé : le CTS, le PTSM, le CTPS, la Commission Santé Mentale
- Intégration des conseils d'administration des 3 DAC Manche et des CPTS
- Le SNU : Service National Universel
- Groupe REAAP pour l'organisation de la journée départementale
- Réseau prévention collectif Santé Sexuelle
- Projet Départemental Jeune Aidant
- Commission éducation et parentalité du contrat ville de Saint-Lô
- Groupe Parentalité du territoire d'Avranches, du territoire de Granville et Groupe Sud de l'ADSEAM
- Ateliers Santé Ville de Cherbourg-en-Cotentin et de Saint-Lô
- CISPD : Cherbourg, Avranches, Granville
- Groupe de prévention du mal-être dans les formations agricoles : piloté par la MSA
- PEL et PESL : Implication dans les groupes de travail, commission et comité techniques de territoires
- CESCII de plusieurs établissements
- Groupes VIF : Granville, Avranches, Saint-Lô et Carentan
- SISM de Valognes, Cherbourg et Saint-Lô
- Quartiers Prioritaires des Villes de Cherbourg, Coutances et Avranches
- Des Maisons de Quartier, Services Culture et Jeunesse
- Différents Comités de Pilotage locaux
- ...

4.2.1. Mobilisation dans le cadre du PTSM Manche : Projet Territorial de la Santé Mentale

A l'échelle de la Normandie, les PTSM ont été revus et adaptés à chaque territoire. L'échelle territoriale est celle du département de la Manche pour notre secteur et la Maison des Adolescents de la Manche s'est fortement investie dans le comité de pilotage et les sous-groupes de travail.

Introduit par la loi de modernisation du système de santé, le PTSM « **organise les conditions d'accès de la population :**

- **à la prévention et en particulier au repérage, au diagnostic et à l'intervention précoce sur les troubles,**
- **à l'ensemble des modalités et techniques de soins et de prises en charge spécifiques,**
- **aux modalités d'accompagnement et d'insertion sociale ».**

Un PTSM est construit sur la base d'un diagnostic territorial partagé en santé mentale établi par les acteurs de santé du territoire (*article L3221-2 du Code de la Santé Publique*) :

- Objectif : Favoriser les parcours de santé et de vie de qualité et sans rupture, promouvant la santé mentale, et contribuant pour les personnes souffrant de troubles psychiques à leur rémission clinique et à leur rétablissement.
- Suppose une mobilisation précoce, conjointe et de proximité des différents acteurs impliqués dans le parcours de santé et de vie dans une démarche coordonnée.

Enjeu : Adéquation de la prise en charge et de l'accompagnement de la personne en fonction de ses besoins, adaptable dans le temps, en favorisant l'inclusion dans les dispositifs de droit commun.

La Mado est membre du comité de pilotage stratégique (= représentants institutionnels du territoire) chargé de définir la stratégie d'élaboration et de suivi du PTSM, d'orienter les travaux du groupe projet, de valider les propositions d'axes de travail et de suivre la mise en œuvre du PTSM.

Depuis, le Contrat a été signé et la Maison des Adolescents a pour **mission le pilotage de la fiche « Parcours coordonné de soin des adolescents »** en associant les deux hôpitaux psychiatriques que sont le CH de l'Estran et la Fondation Bon sauveur, ainsi qu'un représentant du Médico-social. La mise en œuvre a été opérationnelle en 2022, aussi grâce à l'appui de la coordinatrice départementale du PTSM. Le comité de pilotage a ainsi pu se réunir en 2024 avec les divers acteurs départementaux.

4.2.2. Le SSE : Service Santé des Etudiants

La Mado en tant qu'espace de première ligne jusqu'à 25 ans, a renforcé son partenariat avec le SSE de la Manche. Ce dernier déploie son action sur les bassins de Saint-Lô et de Cherbourg, à partir de sa Direction Régionale basée à Caen sous la direction du Dr LEPARGNEUR. La convention doit permettre de renforcer l'identification par les étudiants et par les professionnels des formations supérieures, le rôle et la place de la Mado en tant que Point Accueil Ecoute Jeunes. De plus, elle a pour objet de faciliter les relais de situations de jeunes du SSE vers le PAEJ Mado via leur infirmier et psychologue.

4.2.3. Engagement dans le cadre de l'AFPA : le Village des solutions

Depuis plusieurs années, l'AFPA a engagé la transformation de ses centres en « Villages des solutions », véritables tiers-lieux de l'inclusion sociale et professionnelle offrant de nouvelles solutions en matière de santé, de logement, d'aide à la mobilité, de parentalité, et d'accès aux droits grâce aux usages du numérique. Dans cette dynamique, la Mado et l'AFPA ont souhaité associer leurs compétences pour apporter aux personnes accompagnées ou formées par l'AFPA une information sur les droits des personnes en matière d'accès aux soins répondant aux besoins d'une part importante des publics.

La convention ainsi signée regroupe divers partenaires, et permet pour la Mado/PAEJ une meilleure identification de son rôle et ses missions auprès des jeunes apprenants, leur entourage mais aussi les professionnels en lien avec l'AFPA.

4.2.4. Projet Parcours insertion des jeunes avec le Conseil Départemental de la Manche

Ce projet partenarial avec le Conseil Départemental s'inscrit plus largement dans le Pacte Local des Solidarités : stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, sur l'axe 1 : « Investissement social pour prévenir la reproduction de la pauvreté ».

La finalité de ce travail est de permettre un meilleur accompagnement des jeunes dit de l'Aide Sociale à l'Enfance, notamment dans leur parcours de jeunes/jeunes majeurs, de 16 à 21 ans.

Ce projet innovant est piloté avec deux Directions du Conseil Départemental, l'ASE et la DIE (Direction Insertion Emploi) pour une durée de 4 ans.

L'année 2024 est celle de la construction, de la mise en place du partenariat, de la méthodologie et de l'interconnaissance.

Piloté pour la Mado par la Coordinatrice de Projet en Santé avec 4 axes à développer :

1. Ateliers de présentation pour les jeunes de 16 à 18 ans.
=> Faire découvrir la Mado comme lieu ressource « sans enjeu » dans leur parcours et vie d'ados.
2. Temps de présentation de la Mado aux professionnels du CD50 + ouvrir aux partenaires.
3. Sensibilisation à l'adolescence des Référents des jeunes, Assistants Familiaux, Référents Educatifs, ...
4. Développement de l'accueil et de l'écoute (PAEJ) pour les jeunes.

4.3. L'Espace Ressource Adolescence à travers des actions

4.3.1. Formation : Prévention du harcèlement à l'adolescence

Cette formation était initialement organisée par les 3 Maisons des Adolescents de l'ex-Basse-Normandie sur 12 sites, avec un financement ARS qui assurant la gratuité aux professionnels participants.

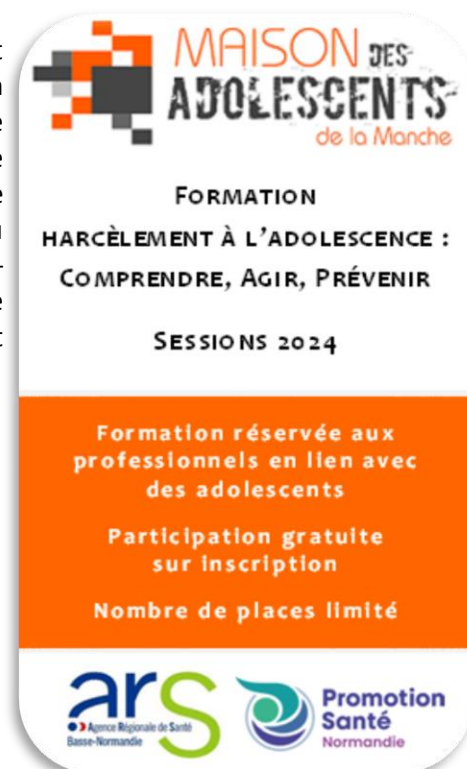
Ainsi depuis 2016, ce sont plus de 2000 professionnels bas-normands en lien avec les jeunes formés, issus de secteurs diversifiés : éducatif, sanitaire, jeunesse, social et médico-social (chefs d'établissement, CPE, infirmiers scolaires, assistants d'éducation, infirmiers, aides-soignants, assistants-sociaux, animateurs, éducateurs sportif, éducateurs spécialisés, ...).

Depuis 2023, le travail conduit dans la Manche a permis un soutien direct auprès de la Mado par l'ARS, ce qui nous a permis de retravailler les contenus.

La formation vise à sensibiliser les professionnels au harcèlement entre adolescents ainsi qu'à ses conséquences notamment sur la santé. Pour cela, cette formation aborde les généralités de l'adolescence et délivre des éléments de compréhension et de repérage de la dynamique du harcèlement entre pairs et du mal-être adolescent. Elle dispense également le cadre juridique du harcèlement et permet de soutenir les CPS (Compétences Psycho-Sociales) comme levier pour les jeunes et les adultes. Elle apporte des repères théoriques ponctués d'illustrations de cas cliniques et d'exemples d'actions concrètes de terrain.

5 sessions dispensées dans la Manche pour 80 professionnels :

- Territoire Nord :
 - ✓ A Valognes les 8 et 9 avril
 - ✓ A Cherbourg les 24 et 25 juin
- Territoire Centre :
 - ✓ A Saint-Lô les 25 et 26 mars
 - ✓ A Coutances le 7 et 8 octobre
- Territoire Sud :
 - ✓ A Granville les 15 et 16 avril



La création d'un troisième jour de formation : le J3 NAH

A partir de nos évaluations de fin de formation, nombre de retours de professionnels et échanges, nous ont poussé à imaginer la poursuite de cette formation en proposant un J3 différé de la formation initiale.

En effet, nous constatons que des professionnels ayant suivis cette formation pouvaient parfois être en difficultés dans le cas d'une problématique de harcèlement ou s'inscrivaient à nouveau à la formation, souvent dans le désir de réactualiser leurs connaissances.

Donc, après un travail minutieux de reprise et de réévaluation du contenu de la formation NAH, une troisième journée de formation a été élaborée. Celle-ci sera accessible uniquement aux personnes qui auront suivi la formation initiale de 2 jours mais elle sera effectuée à distance de celle-ci.

Ce J3 permettra de faire un point et d'éclairer davantage les situations afin d'aider les professionnels, avec une mise en commun des expériences de chacun, les succès comme les échecs, depuis leur formation initiale et d'actualiser leurs connaissances.

Une expérimentation a pu être réalisée en 2024 sur 2 sessions auprès de 13 professionnels.

L'objectif est que cette dernière devienne partie intégrante de la formation, qui se déroulerait non plus sur 2 mais sur 3 jours.

4.3.2. Autres actions de Formation / Sensibilisation

La Mado est intervenue pour la mise en place ou la participation à des temps de sensibilisation et de formations diverses sur la Manche et la région Normandie, en maintenant une ligne directrice : l'adolescence.

En effet, notre travail nous permet de constater voire d'affirmer que nombre de professionnels ou bénévoles en lien direct avec des adolescents ou des parents d'ados ont peu, voire aucune, connaissance du public adolescent.

Nous entendons par là un socle sur la construction adolescente, le processus physique, psychique, neurologique, physiologique, les éléments sociologiques, ..., avec des données actualisées.

Comblant ce manque permet, aux professionnels, si besoin, de revoir leur posture professionnelle ainsi que leur pratique, et parfois leurs outils d'interventions (règlements, protocoles, etc.), et d'aborder autrement l'adolescent comme un être à part qui leur est plus compréhensible.

Nous avons observé que trop souvent l'adulte cherchait à comprendre des comportements d'adolescents et leurs passages à l'acte (l'ado met en action ce qu'il ne peut pas exprimer par un isolement, un repli, de l'agressivité envers lui ou les autres, son rapport à la nourriture, ...) à travers une grille d'adulte qui ne correspond pas à l'adolescence.

conférence
comprendre et manager les nouvelles générations

mercredi 7 février
18h à 20h
Pôle Agglo 21
58 rue Lycette Darsonval
50000 SAINT-LO

Animée par Julien ESTIER, spécialiste reconnu de la gestion des jeunes générations et de la performance organisationnelle

Au cours de cette conférence, il vous enseignera comment mieux comprendre les valeurs, les attitudes et les comportements des jeunes, établir une relation de confiance avec eux et utiliser des stratégies de motivation efficaces pour les intégrer et les fidéliser au sein de vos organisations.

pour vous inscrire scannez le QR Code

#missionlocale CECI ADOLESCENTS Agglo 21

CINÉ-DÉBAT

MADS MIKKELSEN THOMAS BO LARSEN ANCHUS MILLANG LARS RANTHE

DRUNK
LE FILM DE THOMAS VINTERBERG

MARDI 26 MARS
RENDEZ-VOUS À 19H30
À LA MÉDIATHÈQUE DE SAINT-LO.

ENTRÉE GRATUITE

70 PLACES

DIFFUSION DU FILM "DRUNK" (1H56)
ENTRACTE (COLLATION ET ANIMATIONS)
DÉBAT AUTOUR DU FILM

INSCRIPTION

mission locale CECI ADOLESCENTS Agglo 21

La Mado a donc le rôle de « spécialiste » de l'adolescence et dès que nous sommes sollicités pour un « symptôme », nous évaluons la demande et si nécessaire, nous recherchons le partenaire spécialisé le mieux adapté.

L'implication de la Mado dans ces réseaux peut être ponctuelle. Elle permet, d'une part, un travail de partenariat avec une meilleure connaissance des différents outils dont disposent les professionnels face à ces troubles, et d'autre part, d'accompagner et d'orienter au mieux les adolescents que nous recevons.

4.3.3. Offre d'action de groupe auprès des professionnels/bénévoles : Regards Croisés

En complément des temps de connaissance de l'adolescence par le socle commun défini plus haut, la Mado a construit en 2023, sur la base de 2 expérimentations, l'offre d'animation de groupes « Regards Croisés ».

Le but de ces groupes « regards croisés », animés par les Accueillants-écoutants de la Mado, est la professionnalisation des acteurs de terrain en charge des adolescents, leur montée en compétence et la valorisation de leur mission.

Ils s'organisent à travers des échanges formalisés et cadrés, dans le but d'enrichir la connaissance des acteurs de terrain sur le thème de l'adolescence et de son accompagnement.

Il s'agit bien **d'échanges** entre professionnels de l'adolescence et non de la dispense d'un savoir verticalisé et encore moins d'une supervision.

En 2024, il y a eu un groupe de mise en place pour un établissement scolaire du Cotentin.

Protocole de mise en place des groupes « regards croisés »

- Évaluer la demande partenariale ou le besoin, en réunion.
- Faire une réponse/proposition argumentée.
- Exposer le but :
 - o Professionnalisation des partenaires en charge des adolescents
 - o Exercer sa réflexivité
- Établir un calendrier de trois rencontres espacées d'au moins 15 jours.
Garder une marge pour une réunion supplémentaire (nombre de participants, thème qui émerge durant les échanges et qu'il semble important de traiter).
- Poser le cadre à chaque rencontre :
 - o Égalité statutaire des participants,
 - o Réflexions personnelles et groupales encouragées,
 - o Aucune réponse toute faite,
 - o Confidentialité,
 - o Pas de jugement,
 - o Groupe semi-ouvert (d'autres professionnels peuvent le rejoindre si nécessaire ou si demande),
 - o Possibles apports théoriques en lien avec les situations présentées,
 - o Déconstruction des idées reçues,
 - o Enjeux à l'adolescence,
 - o Soutien à la parentalité.
- Clore la session de trois rencontres.
- Rester à disposition des professionnels dans le cadre de la fonction « Ressource ».

4.3.4. Une expérimentation en lien avec le module Jeune de la formation PSSM Premiers Secours en Santé Mentale

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.

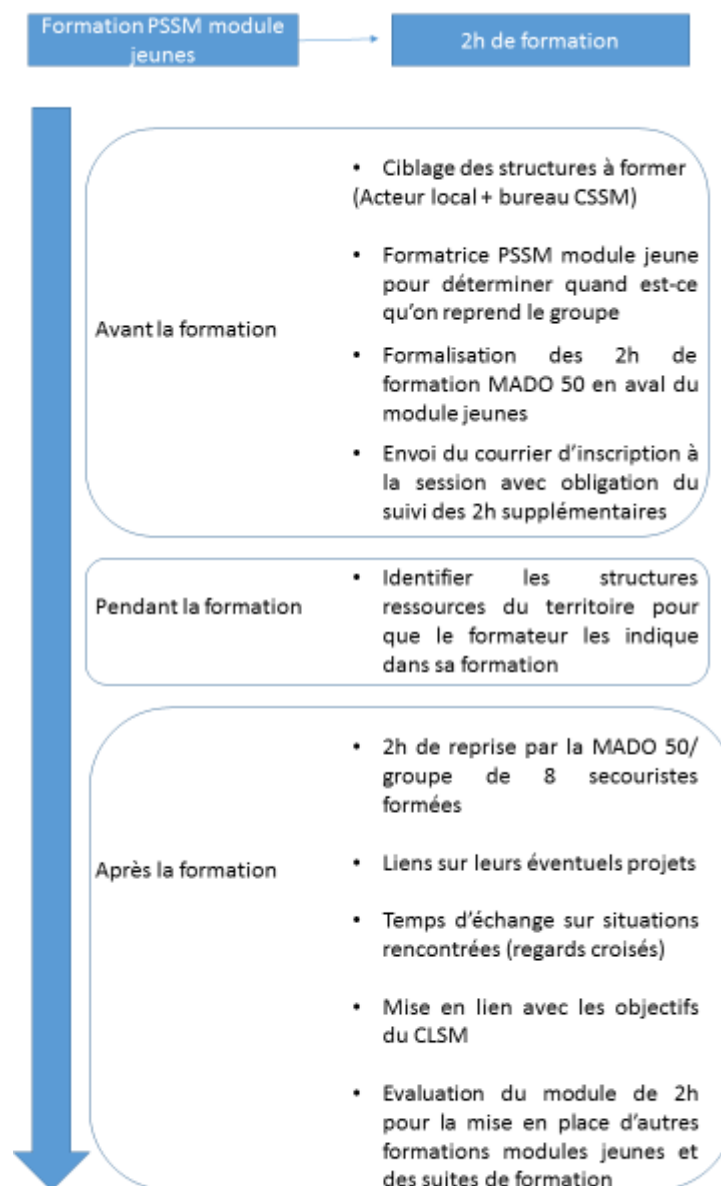
Le module Jeunes a été spécialement développé pour les adultes vivant ou travaillant avec des adolescents (collège et lycée) et des jeunes majeurs.

Dans le cadre du plan national de prévention et du PTSM Manche, le déploiement de PSSM Jeune a été proposé sur un territoire, avec un formateur national.

A titre expérimental en 2024, il a été proposé de renforcer la première cession PSSM, avec un accompagnement en amont et surtout en aval de la Mado, auprès des stagiaires.

Ceci notamment pour un apport plus général sur l'adolescence et un temps de reprise avec les personnes.

Schéma méthode proposée en Commission Spécialisée Santé mentale :



Synthèse :

L'Espace Ressource 2024 en chiffres :

- **30 Actions Formation / Sensibilisation** (310 h de travail et 42 réunions)....+ **de 600 Professionnels**
- **55 Groupes partenaires et représentation** (117 réunions)+ **de 930 Professionnels**
- **151 Rencontres partenaires**+ **de 500 Professionnels**
- **18 Evènements ou journées**+ **de 930 Professionnels**

→ Les temps de trajet ne sont pas inclus dans les temps de travail indiqués

4.4. A l'échelle régionale et nationale

4.4.1. Un travail collectif entre les Maisons des Ados de Normandie

Les 7 Maisons des Adolescents de Normandie engagent depuis plusieurs années un travail de rapprochement, de concertation et de réflexion autour d'une délégation réalisée par mandat électif.

Ainsi, Katia LE FEVRE, Directrice Mado Manche assume le rôle de Déléguée Régionale et Dr Vincent BELLONCLE, Directeur Médical MDA Seine Maritime de Rouen celui de Délégué Régional Adjoint. Il a été recherché un binôme à la fois issu des deux ex-régions Basse et Haute Normandie, de fonction différente (médicale et administrative) et de structures Maison des Adolescents sanitaires et non sanitaires.

Une interface régionale avec l'ARS :

Engagé par l'ARS Normandie en septembre 2023, les 7 Maisons des Adolescents Normandes ont débuté un travail sur la définition d'une MDA Socle, qui a été présenté en 2024.

Cette définition porte sur 3 volets : l'Accueil, l'espace Réseau/Ressource et la Prévention. Elle porte aussi sur la prise en compte des fonctions supports et des charges de fonctionnement, ainsi que l'articulation avec les PTSM (Projet Territoriale Santé Mentale).

L'ARS Normandie souhaite que l'activité des MDA soit clarifiée afin d'allouer un financement socle, fixe et pérenne, avec des co-financements à mobiliser. Ainsi les demandes de subventions, multiples à ce jour, seraient simplifiées en une CPO (Contrat Pluriannuel d'Objectifs).

La collaboration entre les Maisons des Adolescents se fait également à travers des actions diverses.

Par exemple :

- Réflexion commune sur des représentations régionales, notamment : pour le CORESS, l'observatoire santé jeunes en Normandie et le groupe régional de prévention du suicide.
- Concertation dans le cadre du déploiement des PAEJ et lien avec leur délégation régionale.

4.4.2. Une implication nationale au sein de l'ANMDA



La Maison des Adolescents de la Manche adhère à l'Association Nationale des Maisons des Adolescents et bénéficie du relais indispensable pour renforcer un positionnement local et s'inscrire dans une dynamique nationale. Des travaux d'études et de recherches sont ainsi portés, enrichissant chaque Maison des Adolescents dont celle de la Manche.

La Mado est impliquée dans le Conseil d'Administration de l'ANMDA via 2 mandats :

- Docteur Anne LETRILLIART, Médecin Référent Départemental de la Mado, membre du Conseil d'Administration dans le collège médical.
- Katia LE FEVRE, Directrice, membre du collège des délégations régionales, en tant que Déléguée Régionale de Normandie.

Le GCSMS Mado a participé à l'Assemblée Générale annuelle de l'ANMDA et au regroupement des adhérents, en mobilisant 2 professionnels supplémentaires aux 2 élues précédemment citées.

4.4.3. Une implication nationale au sein de l'ANPAEJ

La Mado adhère également à l'Association Nationale des Points Accueils Ecoute Jeunes. Les PAEJ s'adressent « **en priorité aux adolescents et jeunes majeurs de 12 à 25 ans rencontrant des difficultés : conflits familiaux, échec scolaire, violences, délinquances, consommation de produits psychoactifs, ...** ».



Réaffirmant ainsi l'engagement de l'État dans la prévention des conduites à risques des jeunes, qu'il s'agisse de risques de désocialisation ou de risques pour la santé.

La CNAF est l'organisme national qui a en gestion le financement des PAEJ, délégué aux CAF départementales.

Missions :

Les PAEJ sont de petites structures de proximité définies autour d'une fonction d'accueil, d'écoute, de soutien, de sensibilisation, d'orientation et de médiation au contact des jeunes exposés à des situations à risque, et de leur entourage adulte.

Elles doivent permettre aux jeunes d'exprimer leur mal-être et de retrouver une capacité d'initiative et d'action. La structure PAEJ n'est pas un lieu d'intervention médicale ou sociale, elle ne propose pas de thérapie, de soin médicalisé, de prises en charge prolongées. Elle est uniquement le relais entre le jeune et les structures de droit commun.

Ainsi pour la Manche, le choix est posé comme dans de nombreux départements, de consolider la structuration existante de l'offre d'accueil de jeunes entre Maisons des Adolescents et PAEJ en une seule et unique entité.

Le GCSMS Mado participe ainsi aux réunions régionales des PAEJ, à l'Assemblée Générale de l'ANPAEJ et au regroupement annuel des adhérents.

Synthèse :

Le travail partenarial au niveau régional et national 2024 en chiffres :

- **2 Actions Formation / Sensibilisation** (37 h de travail et 6 réunions) **+ de 250 Professionnels**
- **10 Groupes partenaires et représentation** (20 réunions) **+ de 300 Professionnels**
- **3 Rencontres partenaires** **+ de 30 Professionnels**
- **6 Evènements ou journées** **+ de 80 Professionnels**

→ *Les temps de trajet ne sont pas inclus dans les temps de travail indiqués*

GLOSSAIRE

ADSEAM	: Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de la Manche
AE	: Accueillant-Écouteur
ANMDA	: Association Nationale des Maisons des Adolescents
ANPAEJ	: Association Nationale de Points Accueil Écoute Jeunes
ARS	: Agence Régionale de Santé
ASE	: Aide Sociale à l'Enfance
CAF	: Caisse d'Allocations Familiales
CATTP	: Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
CESCII	: Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté Inter établissement et Inter degré
CeGIDD	: Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic
CIDFF	: Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
CISPD	: Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation
CMP	: Centre Médico Psychologique
CMPEA	: Centre Médico Psychologique pour Enfants et Adolescents
CMPP	: Centre Médico Psycho-Pédagogique
CNAF	: Caisse Nationale des Allocations Familiales
CNIL	: Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
CORESS	: Coordination Régionale de la Santé Sexuelle
CPO	: Contrat Pluriannuel d'Objectifs
CPS	: Compétences Psycho-Sociales
CPTS	: Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
CTPS	: Comité Technique en Promotion de la Santé
CTS	: Comité Territorial de Santé
DAC	: Dispositif d'Appui à la Coordination
DDCS	: Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DIE	: Direction Insertion Emploi
ETP	: Equivalent Temps Plein
FIPDR	: Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation
GCSMS	: Groupement de Coopération Sociale et Médico-Social
IP	: Information Préoccupante
MADO	: Maison des Adolescents de la Manche
MDA	: Maison des Adolescents
MEF	: Maison de l'Emploi et de la formation
MSA	: Mutualité Sociale Agricole
NAH	: Non Au Harcèlement
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
PAEJ	: Point d'Accueil Écoute Jeunes
PDN	: Promeneurs Du Net (présence éducative sur internet)
PEL	: Projet Educatif Local
PESL	: Projet Educatif Social Local
PRSEFH	: Plan Régional Stratégique en faveur de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes
PSSM	: Premiers Secours en Santé Mentale
PTSM	: Projet Territorial Santé Mentale
REAAP	: Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
SISM	: Semaine d'Information sur la Santé Mentale
SNU	: Service National Universel
SSE	: Service Santé des Étudiants
UDAF	: Union Départementale des Associations Familiales
VIF	: Violences Intra-Familiales

Retrouvez la Maison des Ados dans toute la Manche :



Maison des Adolescents de la Manche
Tél. : 02 33 72 70 60
maisondesados50@maisondesados50.fr
www.maisondesados50.fr



Mado Manche